



*Au service
des peuples
et des nations*

PROJET APPUI AU CYCLE ÉLECTORAL

RAPPORT NARRATIF FINAL

2012 - 2017

Novembre, 2017

CONTENTS

LISTE DES ACRONYMES.....	5
INTRODUCTION.....	6
HISTORIQUE ET CONTEXTE DU PROJET.....	6
DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES PROGRAMMATIQUES	9
Mise en place du projet 2012 / 2014.....	9
Période pré-électorale – Jan/Avril 2015	9
Appui au scrutin du 9 août 2015	10
La période en vue du scrutin initialement prévu le 24 janvier 2016.....	12
La phase de transition entre les deux processus électoraux	12
La période en vue du scrutin du 20 novembre 2016.....	13
La période en vue du scrutin du 29 janvier 2017	14
La période post scrutin.....	14
Appui aux élections indirectes	14
Transfert d'équipements.....	15
Transferts de la location des bâtiments de la SONAPI	16
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES DU CEP (COMPOSANTE 1 DU PRODOC).....	16
CEP de 2015/2016	17
CEP de 2016/2017	18
Formation des Grands Formateurs, Superviseurs de Centre de Vote, Membres des Bureaux de Vote	21
APPUI A L'ONI VIA L'OEA (Composante 2 du ProDoc)	23
APPUI AUX OPÉRATIONS ÉLECTORALES (Composante 3 du ProDoc).....	23
Renforcement de la structure organisationnelle du Conseil Électoral.....	24
Appui au CEP et aux directions techniques	24
Renforcement des Bureaux Électoraux Départementaux (BED) et des Bureaux Électoraux Communaux (BEC)	24
Scrutins du 9 août, du 25 octobre 2015, du 24 janvier 2016(annulé).....	24
Scrutins du 20 novembre 2016 et 29 janvier 2017.....	25
Avances de fonds : signature et suivi de la Lettre d'Accord (LOA) signée entre le PNUD et le CEP...25	25
Appui au plan logistique pour le déploiement du matériel vers les BED, BEC et CV	26
Préparation des mesures de sécurité adaptées aux modalités logistiques et aux spécificités du terrain. 26	26
Assistance fournie pendant la période de transition entre janvier et avril 2016.....	27

Opérations de vérification et certification du matériel sensible et non-sensible	27
Acquisition du matériel non-sensible.....	28
Scrutin du 9 août 2017	28
Scrutin initialement prévu le 27 décembre 2015, puis reporté au 24 janvier 2016	29
Scrutin du 20 novembre 2016 et du 29 janvier 2017.....	29
Acquisition du matériel sensible.....	30
Scrutin du 9 août, 25 octobre 2015, 24 janvier 2015.....	30
Scrutin du 20 novembre 2016 :	31
Scrutin du 29 janvier 2017	32
Acquisition de 1.200 tentes pour les élections du 20 novembre 2016.....	32
Appui à la mise à jour et à l'impression de la liste électorale.....	33
Appui aux opérations des Centres d'Appel	35
Appui à la gestion des candidatures, tirage au sort et accréditation	36
Appui à l'enregistrement des candidatures	36
Appui à l'enregistrement en ligne des mandataires.....	37
Scrutin du 20 novembre 2016	37
Scrutin du 29 janvier 2017	38
Appui à la rédaction de règlements, procédures, manuels et aide-mémoires	38
Scrutin du 20 novembre	38
Appui à la formation des juges du contentieux électoral	39
Appui à la gestion du payroll du personnel temporaire du CEP	39
Scrutin du 9 août	40
Scrutin du 25 octobre	40
Appui au renforcement de la campagne d'éducation civique et de sensibilisation.....	41
Période précédant le scrutin du 9 août.....	41
Période précédant le scrutin du 25 octobre 2015.....	42
Période précédant le scrutin initialement prévu pour le 27 décembre 2015 et puis au 24 janvier 2016.....	43
Scrutins du 20 novembre 2016 et du 29 janvier 2017	43
Appui au Centre Média.....	44
Appui au renforcement de la participation des femmes et des jeunes	45
Activités d'ONU Femmes financées par le Basket Fund	45
Activités d'UNESCO financées par le Basket Fund	46
Appui au fonctionnement du Centre de Tabulation des Votes et à l'amélioration de procédures.....	47
Appui technique et au fonctionnement du CTV.....	47
Scrutin du 9 août et 25 octobre 2015.....	47
Pendant les travaux de la CIEVE	48
Scrutin du 20 novembre 2016	48

Scrutin du 29 janvier 2017	49
Appui à l'opération de transmission des PV par voie photographique (smartphones)	49
Scrutin du 9 août 2015	49
Scrutin du 25 octobre	50
Scrutin du 24 janvier 2016 (finalement reporté)	50
Scrutin du 20 novembre 2016	50
Scrutin du 29 janvier 2017	51
Appui aux élections indirectes (juridique, formation, achat et logistique)	51
Coordination et gestion du projet	52
ASSISTANCE TECHNIQUE CIBLÉE AUX AUTRES PARTIES PRENANTES « ARCHIVES NATIONALES D'HAÏTI ET OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION » (COMPOSANTE 4).....	53
RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES (COMPOSANTE V).....	54
PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS	54
Recommandations pour le PNUD.....	54
Recommandations pour le CEP	55
CEP 55	
Registre électoral.....	55
DRE 55	
Transmission des PV par smartphones.....	55
Contentieux électoral	56
Education civique.....	56
Recommandations pour l'ONI.....	56
ANNEXE:.....	58
Règlements et procédures préparés pour le CEP par le Projet Electoral du PNUD: 2015-2017	58
Constats des observateurs de l'OCID au début de la journée électorale.....	58
Scrutins du 25 octobre 2015, 20 novembre 2016, 29 janvier 2017	60
Statistiques relatives aux députés et sénateurs élus (juillet 2016).....	61
Statistiques relatives aux Maires et Maires adjoints (juillet 2016)	62
Contestations traitées par les différents organes contentieux : 2015-2017	63
Nombre des contestations traitées en 2015-2017	63
Améliorations du matériel électoral.....	64
Scrutin de 2010/2011	64
Scrutins du 20 novembre 2016 et 29 janvier 2017	65
Le cycle électoral haïtien – 2015-2017	65
VISIBILITE DU PROJET.....	69

LISTE DES ACRONYMES

ANH	Archives Nationales d'Haïti
ASE	Agents de Sécurité Électorale
ASEC	Assemblées de Section Communale
BCEN	Bureau du Contentieux Électoral National
BCED	Bureau du Contentieux Electoral Départemental
BCEC	Bureau du Contentieux Electoral Communal
BEC	Bureau Électoral Communal
BED	Bureau Électoral Départemental
CASEC	Conseils d'Administration de Section Communale
CEEI	Commission d'Évaluation Électorale Indépendante
CIEVE	Commission Indépendante d'Évaluation et de Vérification Électorale
CEP	Conseil Électoral Provisoire
COHAIV	Coalition Haïtienne des Volontaires
CIN	Carte d'identification nationale
CTV	Centre de Tabulation des Votes
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
DOE	Directeur des Operations Electorales
DRE	Directeur du Registre Electoral
IFES	Fondation Internationale pour les Systèmes Électoraux
LEBV	Liste électorale du bureau de vote
LEC	Liste électorale communale
LECV	Liste électorale du centre de vote
LEP	Liste électorale partielle
MBV	Membres de Bureau de Vote
MOE	Mission d'Observation Électorale
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti
NDI	Institut National Démocratique
OEA	Organisation des États Américains
ONI	Office National d'Identification
ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
OMRH	Office de Management et des Ressources Humaines
PCV	Personnel des Centres de Vote
PNH	Police Nationale d'Haïti
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PV	Procès-verbaux
SAE	Section d'Assistance Électorale / MINUSTAH
SNU	Système des Nations Unies
TPO	Table de Pilotage Opérationnel
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNOPS	Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets
VMDC	Volontaires Multiplicateurs de la Démocratie et de la Citoyenneté

INTRODUCTION ET CONTEXTE DU PROJET

Le présent rapport final couvre les activités du « Appui au Cycle Electoral » pour la période allant de décembre 2012 à la fin du mois juin 2017. Ceci inclue la prolongation de trois mois de la validité du document de projet (ProDoc) jusqu'à fin septembre 2017 afin de permettre à une équipe réduite de clôturer administrativement et financièrement le projet tout en fournissant un appui restreint à l'organisation des élections indirectes de 2017.

L'engagement récent du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans le processus électoral en Haïti a débuté en 2010 avec la mise en place, par le PNUD, d'un projet visant à appuyer les autorités haïtiennes dans l'organisation des élections présidentielle et législatives de 2010-2011. La logique sous-jacente à ce projet était de renforcer les capacités nationales tout au long du cycle électoral et de soutenir un certain nombre d'activités concrètes avant, pendant et après les élections. Le PNUD a tiré parti des leçons apprises et de la mémoire institutionnelle héritée du projet de 2010-2011 dans le soutien qu'il a ultérieurement accordé au processus électoral en Haïti.

C'est ainsi que le PNUD a fourni, dès 2010, une assistance technique en continu aux autorités électorales, en s'adaptant toutes les fois aux défis émergents et aux multiples changements intervenus aussi bien au niveau du calendrier électoral qu'au sein des autorités électorales. Les élections législatives, locales et municipales étaient initialement prévues en novembre 2011, mais la crise politique que traversait le pays a exigé l'élaboration d'un nouveau calendrier électoral. En juin 2012, plusieurs amendements constitutionnels ont été publiés, stipulant de nouvelles règles relatives à la procédure de nomination des membres du Conseil Electoral Permanent (CEP).

Compte-tenu de cette nouvelle dynamique, le PNUD a élaboré et signé, fin 2012, conjointement avec les autorités nationales et les partenaires techniques et financiers, un nouveau document de projet intitulé « Appui au processus électoral 2013-2014 » pour soutenir l'organisation des élections législatives, municipales et locales. Cependant, Haïti a connu par la suite deux nouvelles crises politiques et électorales, en 2014 et 2015, qui ont été respectivement résolues par l'Accord d'El Rancho et l'Accord du Kinam.

Le cycle électoral n'a véritablement démarré qu'en janvier 2015 avec la signature de l'Accord du Kinam. A la suite de la publication d'un nouveau calendrier électoral en mars 2015, un premier budget des opérations électorales a été élaboré. Il couvrait la tenue de trois tours d'élection. Le montant total du budget contenu dans la version révisée du ProDoc s'élevait à 65,81 millions de USD. Ce montant couvrait les activités des composantes 4 et 5 qui avaient été ajoutées de la révision du ProDoc. Cela concernait l'appui à l'ONI et aux Archives Nationales ainsi qu'un soutien à la participation des femmes et des jeunes. Durant cette année, cinq autres bailleurs sont venus contribuer au fonds fiduciaire : l'Argentine, le Japon, le Mexique, la Norvège, Trinidad et Tobago.

Le ProDoc a été une nouvelle fois révisé à la suite de la mise en place d'un nouveau CEP et de la publication d'un calendrier électoral. Le budget amendé couvrant la période 2013-2017 a été ajusté à 68.906.579 USD. Le budget additionnel adopté et publié par le CEP concernant les seules opérations électorales en vue de l'organisation des deux tours scrutin prévus respectivement pour le 9 octobre 2016 et le 8 janvier 2017 selon le calendrier annoncé le 6 juin 2016 était de 55.000.000 USD dont 34.814.426 USD à financer hors projet. Le budget amendé en 2016 couvrant la période 2013-2017 était de 68.906.579 USD.

Le Gouvernement Haïtien a été le seul bailleur à financer les opérations électorales de novembre 2016 et de janvier 2017. Les Etats unis se sont retirés du Basket Fund fin juillet 2016 à la suite de leur désaccord avec l'annulation du premier tour de la présidentielle qui s'était tenu en octobre 2015. Le Canada est cependant venu contribuer à hauteur d'un million de USD supplémentaire en vue de l'acquisition de tentes pour remplacer

les centres et bureaux de vote détruits ou endommagés à la suite du passage de l'ouragan Andrew en octobre 2016.

Adopté le 11 janvier 2015, l'Accord du Kinam stipulait notamment : a) la réalisation de toutes les élections avant la fin de l'année 2015, en l'occurrence les élections présidentielles, législatives, municipales et locales ; b) la constitution d'un Conseil électoral selon l'esprit de l'article 289 de la Constitution, en vue de rétablir la confiance dans le processus électoral.

A la suite de cet accord, un nouveau Conseil électoral a été nommé et confirmé dans ses fonctions par décret présidentiel le 21 janvier 2015. Le calendrier du processus électoral a été adopté et publié le 16 mars 2015, fixant les dates des divers tours des élections législatives, municipales et présidentielles respectivement au 9 août, au 25 octobre et au 27 décembre 2015. La liste des investitures pour la participation aux élections comportait initialement 165 partis politiques agréés, dont le nombre final a été réduit à 126 inscrits suite à la fusion de certains partis.

Compte tenu de l'évolution de la situation politique et électorale, le PNUD a entrepris de revoir le projet de 2013-2014 afin d'y inclure l'organisation de l'élection présidentielle prévue pour 2015 et d'élargir les composantes et les activités du projet, ainsi que le budget et les ressources y afférents. Le projet révisé a été renommé « Appui au processus électoral en Haïti 2013-2016 ». Il s'articulait principalement autour de cinq composantes complémentaires (les trois premières composantes faisaient partie du projet révisé de 2015 et les deux dernières ont été ultérieurement ajoutées en 2016) :

1. **Renforcement des capacités institutionnelles du CEP**
2. **Appui à l'Office National d'Identification (ONI)**
3. **Appui aux Opérations Électorales**
4. **Assistance technique fournie aux Archives Nationales d'Haïti (ANH)**
5. **Appui à la promotion de la participation des jeunes, des femmes et d'autres groupes vulnérables**

Les composantes 4 et 5 ont été introduites en 2016 pour les raisons suivantes :

Composante 4 : le droit fondamental lié à la citoyenneté en Haïti et le droit de vote dépendent de la capacité de l'ONI et de l'ANH à fournir des services efficaces sur une base permanente et en temps opportun. L'ONI est responsable de l'inscription des citoyens sur les listes électorales et de la délivrance de la carte nationale d'identité (CIN), le seul document accepté par le CEP le jour du scrutin, alors que l'ANH délivre les certificats de naissance requis pour l'enregistrement auprès des services de l'ONI.

Composante 5 : la démocratie ne peut être renforcée que par la participation inclusive et l'engagement civique soutenu des citoyens, en particulier les femmes et les jeunes qui sont souvent sous-représentés dans la vie politique. En ce sens, en appuyant l'engagement civique des femmes et des jeunes par le travail bénévole, cette composante visait à promouvoir et consolider les compétences de ces groupes de population, ainsi qu'à renforcer l'appropriation nationale du processus électoral et en accroître la durabilité.

En Haïti, l'environnement politique est fragile et se trouve souvent soumis à des situations de crise alors que le système électoral est, de son côté, assez complexe. De 2011 à 2017, le calendrier électoral a prévu la tenue d'élections tous les ans. Toutes les élections annoncées ont effectivement eu lieu, mais avec de multiples retards :

Tableau 1 : Tenue des élections de 2010 à 2017

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Élections présidentielles	X	X				X	X	
Élections législatives	X	X				X	X	X
Élections municipales						X		
Élections locales								X

À quelques exceptions près, la participation électorale en Haïti a été très faible et les événements électoraux ont été marqués par des tensions et des violences qui ont entraîné une perte de crédibilité du conseil électoral et du processus électoral.

Ces événements ont eu comme conséquence de démotiver d'autant plus les électeurs, notamment les femmes et les jeunes. Les femmes ont souvent été découragées de participer au processus électoral, en tant qu'électrices ou en tant que candidates, en partie en raison des violences associées aux élections. Les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) se sentaient souvent exclus des processus décisionnels et certains étaient impliqués dans des manifestations politiques violentes. Malgré les efforts déployés au cours des décennies et en dépit d'un regain récent de crédibilité à ce niveau, Haïti ne dispose pas encore d'un organe de gestion des élections (OGE) qui soit considéré comme une structure pérenne. La situation s'est trouvée compliquée davantage encore par les catastrophes naturelles dévastatrices qui ont frappé Haïti ces dernières années, dont le tremblement de terre de janvier 2010 et l'ouragan Mathieu en octobre 2016, lesquels sont tous deux survenus juste avant les dates prévues pour la tenue du vote, rendant ainsi l'organisation des élections encore plus difficile.

Le premier tour des élections législatives a eu lieu le 9 août 2015 ouvrant la voie à un deuxième tour qui devait se dérouler le 25 octobre 2015. Cependant, les résultats du scrutin ont été contestés par les candidats et par les partis politiques, ce qui a suscité une nouvelle crise électorale accompagnée de violences et d'émeutes. L'escalade de la violence a contraint les autorités à reporter, en dernière minute, le deuxième tour de l'élection présidentielle. Entretemps, le mandat de l'ancien président de la République avait expiré en février 2016 et un président intérimaire avait été nommé par le Parlement. Un nouveau CEP a été constitué en mars 2016 et suite à la vérification des résultats des élections d'octobre 2015, le CEP a annoncé un nouveau calendrier électoral fixant les élections pour les mois d'octobre 2016 et de janvier 2017.

Compte tenu de ces changements, un nouveau budget électoral a été établi conjointement par le CEP et le PNUD pour couvrir les élections prévues en 2016 et 2017. Les activités ont été réorientées de manière à inclure uniquement les opérations électorales, et les lignes budgétaires ont été réparties entre le CEP et le PNUD afin de mieux refléter le rôle du Gouvernement en tant que donateur principal au titre du nouveau budget révisé. Ces modifications ont été intégrées à la révision substantielle dont le projet devait faire l'objet en vertu de l'accord signé avec le Gouvernement en novembre 2016.

À la suite du passage de l'ouragan Mathieu en octobre 2016, soit six jours avant la date du scrutin, les élections ont encore une fois été reportées jusqu'aux dates du 20 novembre 2016 et du 29 janvier 2017. Malgré le calendrier très serré et les défis émergents issus d'un contexte politique et humanitaire extrêmement volatile, le CEP, avec le soutien du PNUD et d'autres acteurs nationaux et internationaux, a pu organiser les élections conformément aux délais prévus. L'appui du PNUD au cycle électoral a pris fin le 30 septembre 2017, date de la clôture du projet.

A l'issue des scrutins du 9 août et 25 octobre 2015, du 20 novembre 2016 et du 29 janvier 2017, ont été élus :

- ✓ Un (1) président

- ✓ 20 sénateurs, dont 14 à l'issue des élections du 9 août et du 25 octobre 2015 et 6 à l'issue des élections du 20 novembre 2016
- ✓ 10 sénateurs (renouvellement du 1/3 du sénat) dont 2 à l'issue des élections du 20 novembre 2016, et 8 à travers les élections du 29 janvier 2017
- ✓ 119 députés, dont 94 à l'issue des élections du 9 août et du 25 octobre 2015 et 25 à l'issue des élections du 20 novembre 2016 et du 29 janvier 2017
- ✓ 140 membres de conseils municipaux dont 139 à travers les élections du 25 octobre 2015 et 1 à l'issue des élections du 20 novembre 2016
- ✓ 564¹ ASEC à l'issue des élections du 29 janvier 2017
- ✓ 566² CASEC à l'issue des élections du 29 janvier 2017
- ✓ 139 délégués de ville à l'issue des élections du 29 janvier 2017

Ci-dessous les statistiques des élus des différentes postes ventilées par sexe :

POSTE		FEMMES		HOMMES		TOTAL
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre
1	PRÉSIDENT	0	0,00%	1	100,00%	1
2	SÉNATEURS	1	5,00%	19	95,00%	20
3	SÉNATEURS (renouvellement du 1/3)	0	0,00%	10	100,00%	10
4	DÉPUTÉS	3	2,52%	116	97,48%	119
5	MAIRES	143	34,05%	277	65,95%	420
6	ASEC	1.244	41,30%	1.768	58,70%	3.012
7	CASEC	579	34,10%	1.119	65,90%	1.698
8	DÉLÉGUÉ DE VILLE	321	40,89%	464	59,11%	785

DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES PROGRAMMATIQUES

MISE EN PLACE DU PROJET 2012 / 2014

La première version du ProDoc a été signée fin décembre 2012. Il se déclinait en trois composantes :

1. Renforcement des capacités du CEP
2. Appui à l'ONI via l'OEA
3. Opérations électorales en vue de la tenue du 1/3 du Sénat, des élections locales et municipales, du renouvellement de la Chambre des députés

Aucun scrutin ne s'est cependant tenu durant cette période. Le projet s'est donc concentré sur l'appui des renforcements du CEP et le suivi du projet d'appui à l'ONI via l'OEA.

PERIODE PRE-ELECTORALE - JAN/AVRIL 2015

¹ Sur un total de 568 postes des ASEC, les procès-verbaux pour 4 communes n'ont pas été reçus par le CTV à date.

² Sur un total de 570 postes des CASEC, les procès-verbaux pour 4 communes n'ont pas été reçus par le CTV à date.

A la suite des accords du Kinam, un nouveau CEP s'est mis en place en janvier 2015, présidé par Pierre Louis Opont. Pendant cette période, le projet a fourni une assistance technique au CEP, en particulier durant la révision du décret électoral, l'élaboration du calendrier électoral et du budget des opérations électorales.

Le projet s'est par ailleurs concentré sur la révision du document de projet et du budget des opérations électorales, en y incluant le coût de la tenue des élections présidentielles, l'organisation de scrutins sur trois tours. Deux autres composantes ont été rajoutées : appui à l'ONI et aux Archives Nationales ; renforcement de la participation des jeunes et des femmes.

APPUI AU SCRUTIN DU 9 AOÛT 2015

Lorsque la période électorale a débuté avec la publication du décret électoral et du calendrier électoral en mars 2015, les commissions techniques du CEP relatives à l'approvisionnement, la logistique et la sécurité, la planification budgétaire, la transmission et la tabulation des votes, la sensibilisation et l'éducation civique et le contentieux électoral ont été mises en place avec la participation active des experts du projet. Le projet a également concentré ses efforts dans la coordination des activités des partenaires techniques et financiers, la révision du document de projet et le recrutement d'un certain nombre d'experts techniques.

La participation active du projet dans ces différentes commissions a permis de faciliter la mise en œuvre des différentes activités énoncées dans le document de projet du PNUD et a permis de mieux répondre à l'accroissement des activités du CEP dans le contexte de la mise en œuvre du calendrier électoral. Cela a permis de planifier les achats, d'élaborer le plan d'action du CEP et des partenaires en matière de sensibilisation des électeurs et des électrices, de travailler sur les procédures du Centre de Tabulation des Votes. Les experts du PNUD ont par ailleurs fourni une assistance ciblée à la Direction du registre électoral pour le développement d'outils technologiques dans les domaines de l'enregistrement des candidats, de la possibilité pour tout électeur de changer de centre de vote, de la transmission photographique des PV via smartphones, la conception, validation et production des bulletins de vote, et le traitement et préparation de la liste électorale et des bureaux et des centres de vote. Le système d'enregistrement en ligne de candidats développé par l'assistance technique du PNUD a permis le pré-enregistrement de 41.506 candidats pour les élections locales et municipales, 2.350 candidats législatifs et 75 candidats à la présidentielle. Ceci a permis de considérablement réduire les délais de traitement des candidatures, notamment pour les législatives, et c'est ce qui explique en partie les raisons pour lesquelles le CEP a pu tenir les délais du premier tour. Le système en ligne pour le changement de centre de vote pour les électeurs, développé lui aussi par le PNUD, a permis à 43.777 électeurs de changer leur centre de vote. Une amélioration notable dans les capacités du CEP à gérer les opérations de changement de centres de vote a pu être observée en comparaison avec le processus électoral de 2010-2011 : cela a permis d'éviter une étape manuelle, source d'erreur dans la collecte d'informations et la perte potentielle de documents.

Dans le contexte de la production du matériel sensible pour les élections du 9 août, du 25 octobre et du scrutin initialement prévu le 27 décembre 2015, une délégation composée par le CEP, le PNUD et la MINUSTAH s'est rendue à Dubaï (Emirats Arabes Unis). Le but de ces missions a été de permettre au CEP de vérifier et d'approuver sur le site de production du fournisseur Al-Ghurair, les maquettes des bulletins de vote avant de débiter la production du matériel sensible, et observer et certifier le processus d'impression et d'emballage. Dans le même temps, le projet a concentré ses efforts dans l'approvisionnement et la livraison du matériel sensible (bulletins, procès-verbaux) et non-sensible (kits électoraux) pour les trois scrutins, d'équipements informatiques, non-informatiques et électriques destinés aux bureaux régionaux (BED et BEC), au Centre de Tabulation des Votes (CTV), aux directions du registre électoral et des opérations électorales, ainsi que du matériel pour la formation, le personnel électoral vacataire, et de la campagne de sensibilisation.

Le projet a également fourni une assistance technique ciblée au Service de Formation et de Procédures notamment dans l'élaboration et la révision du guide de PCV (Personnel des Centres de Vote) et du plan de formation en cascade avec 109 grands formateurs, 4.200 Superviseurs et 41.175 membre du bureau de vote en vue des élections du 9 août et du 25 octobre. En tenant compte les leçons apprises du premier scrutin, le projet a appuyé le CEP dans la révision du manuel, en y intégrant les nouvelles procédures et en portant une attention particulière sur l'utilisation de l'encre indélébile et les procédures de transmission de procès-verbaux. Deux aides mémoires, dont un sur la transmission physique des résultats et un autre sur la transmission de résultats par smartphone ont été réalisés. Tous ces apports techniques ont contribué au renforcement de capacités des MBV pour le scrutin du 25 octobre, en particulier dans l'utilisation correcte des procédures, la bonne rédaction des procès-verbaux et la transmission physique des PV aux BED puis au CTV. Le résultat a été une très nette diminution des PV non-reçus et mis à l'écart. Le tableau ci-après démontre cette amélioration tout au long du cycle électoral 2015/17 ; une contribution majeure du projet, qui a renforcé la crédibilité du processus.

TABLEAU 3 : TRAITEMENT DES PROCÈS-VERBAUX AU COURS DES DIFFÉRENTES ÉLECTIONS									
DATE DU SCRUTIN	AUG-2015		OCT-2015		NOV-2016		JAN-2017		
NOMBRE DES ÉLUS	20 SÉNATEURS		25 DÉPUTÉS		25 DÉPUTÉS		568 ASEC		
			140 MAIRES		1 MAIRE		570 CASEC		
	119 DÉPUTÉS		1 PRÉSIDENT		1 PRÉSIDENT		139 DÉLÉGUÉS DE VILLE		
			18 SÉNATEURS		6 SÉNATEURS		1 DEPUTÉ		
				10 SÉNATEURS (1/3)		8 SÉNATEURS (1/3)			
ÉTAT DES PV	Nombre de PV	%	Nombre de PV	%	Nombre de PV	%	Nombre de PV	%	
À RECEVOIR	27.450	100%	52.227	100,00%	28.938	100,00%	30.629	100,00%	
REÇUS	22.507	81,99%	50.914	97,49%	28.501	98,49%	30.474	99,49%	
NON REÇUS	4.943	18,01%	1.313	2,51%	437	1,51%	155	0,51%	
MIS À L'ÉCART	1.456	5,30%	2.530	4,84%	2.143	7,41%	611	1,99%	

Une assistance technique a été fournie dans la préparation et la mise à jour de l'infrastructure technologique et opérationnelle du CTV et dans la saisie informatique, la numérisation et la publication sur l'internet de procès-verbaux : 21.001 pour les législatives liés aux élections du 9 août ; et 13.429 pour le premier tour de la présidentielle, 24.112 pour les législatives, et 13.372 pour les municipales liées aux élections du 25 octobre. Un appui a été fourni également dans le déploiement des smartphones pour la transmission photographique des procès-verbaux par les superviseurs des centres de vote, exécutée pour la première fois en Haïti. En suivant des leçons tirées des expériences du scrutin du 9 août, des améliorations et des corrections apportées grâce à l'assistance technique du PNUD pour le scrutin du 25 octobre ont permis des résultats concrets, avec la transmission de 16 fois plus d'images qu'après la tenue du scrutin du 9 août.

Le projet a accordé une attention particulière à la mise en œuvre de la campagne de la sensibilisation et d'éducation civique du CEP, notamment par la diffusion de messages de sensibilisation à travers de spots radio et TV qui ont touché respectivement environ 97 % et 65% de la population au niveau national. Par ailleurs, afin de renforcer la participation des femmes et des jeunes dans le but d'obtenir un processus inclusif, le projet en collaboration avec le CEP a mené des activités d'éducation civique sur le terrain durant lesquels 1.048 jeunes leaders et représentantes d'associations de femmes ont été formées dans leur rôle d'éducateur civique dans les dix départements. Un Centre Media et deux Centres d'appels du CEP ont été installés avec l'appui technique et financier du PNUD.

Globalement, le projet a concentré son appui pour la réalisation des scrutins du 9 août et du 25 octobre et a porté une attention particulière à appliquer l'ensemble des recommandations au regard des leçons apprises à l'issue du premier tour. Fondamentalement, des améliorations concrètes ont été introduites pour le second tour dans le domaine de la formation du personnel électoral, notamment les MBV et leur performance le jour du scrutin, de la transmission des données physiques et photographiques des procès-verbaux, de l'accréditation de mandataires et d'observateurs, de la sensibilisation, de l'éducation civique notamment au niveau de la participation des jeunes et des femmes impliqué dans les dix départements ayant mené des activités pour inciter d'autres jeunes et femmes à aller voter avec l'appui du PNUD. Le projet a poursuivi ses activités d'appui en vue de la tenue du troisième jour de scrutin planifié le 27 décembre, qui a été reporté sine die pour 2016.

LA PERIODE EN VUE DU SCRUTIN INITIALEMENT PREVU LE 24 JANVIER 2016

Pendant le mois de janvier 2016, le Projet a poursuivi son assistance technique au CEP en vue de la préparation du deuxième tour de la présidentielle et des législatives partielles qui devaient se tenir le 24 janvier 2016. La plupart du matériel sensible et non-sensible avait déjà été acquise dans la mesure où ce scrutin était initialement programmé pour le 27 décembre 2015. Le Projet a, par la suite, procédé à l'acquisition des matériels et services supplémentaires liés à la formation et au fonctionnement du personnel électoral, aux opérations du CTV et à la campagne d'information électorale, pour assurer la tenue des élections du 24 janvier.

Le Projet a appuyé l'élaboration du manuel de contentieux électoral, du manuel de procédures du CTV et du règlement sur le fonctionnement du CTV. Ces documents ont été approuvés au cours du mois de janvier 2016 par le CEP avant la démission de son Président. Dans le cadre de la campagne de sensibilisation et de l'éducation civique, les spots radio et les spots TV, diffusés à travers l'appui du Projet ont pu toucher 97% (par radio) et 66% (par TV) de la population³. 290 Volontaires Multiplicateurs de la Démocratie et la Citoyenneté (VMDC) de la COHAIV ont été ensuite mobilisés, conduisant à l'organisation de 1.463 séances de sensibilisation. En dépit du report des élections, un grand nombre de personnes ont pu être pré-sensibilisées grâce à la campagne médiatique et aux activités de jeunes femmes et hommes de la société civile.

LA PHASE DE TRANSITION ENTRE LES DEUX PROCESSUS ELECTORAUX

À la suite de l'annonce du report des élections du 24 janvier 2016, le Projet, dans l'attente de la mise en place des nouveaux conseillers du CEP, a mis à profit cette période transitoire pour appuyer les différentes directions techniques dans l'élaboration d'un état des lieux et d'une feuille de route. Des efforts ont porté sur la construction de relations avec les nouveaux membres du CEP et le nouveau Directeur Exécutif. Le Projet a appuyé l'élaboration de différents scénarios du calendrier électoral et du budget des opérations électorales, et les travaux du CIEVE qui se sont déroulés au CTV. Suite à la publication des recommandations de la CIEVE et à l'annonce du nouveau calendrier électoral par le CEP le 6 juin, le Projet a promu la réactivation de la Table de Pilotage Opérationnelle (TPO) et des Commissions Techniques du CEP, et afin d'assurer la cohérence des interventions des partenaires en appui au CEP, et d'avancer sur les différentes étapes du processus conformément au calendrier électoral. Les experts du Projet ont participé activement à la TPO et aux sept (7) Commissions Techniques.

Par ailleurs, le Projet a appuyé le développement d'outils technologiques liés à la gestion du payroll du personnel vacataire et de l'inventaire des actifs, la rédaction de règlements sur les procédures de vote pour les

³ Source : Mediacom

mandataires, les observateurs nationaux, et l'élaboration d'un manuel de procédures financières et administratives. Des missions sur le terrain ont été conduites pour l'inventaire du matériel acquis pour les Bureaux Électoraux Départementaux (BED) et les Bureaux Électoraux Communaux (BEC), et pour appuyer la collecte et l'amélioration de la qualité des rapports des fonds de roulement. Le paiement du personnel vacataire s'est poursuivi en étroite collaboration avec le CEP. En outre, le Projet a assuré un partenariat solide avec la MINUSTAH, UNESCO, ONU Femmes et COHAIV dans le domaine de l'éducation civique. Des jeunes éducateurs civiques ont été formés en communication radiophonique, et 12 émissions radios parlant de leurs expériences ont été produites, prêtes à être diffusées à travers les radios communautaires.

Dans le but de renforcer le partenariat entre le CEP et le PNUD et de promouvoir davantage une appropriation nationale, un comité mixte CEP/PNUD a été établi au sein duquel des rencontres hebdomadaires sont organisées pour échanger sur la conduite des activités et toute autre question pertinente. Enfin, le Projet a fait des efforts importants dans la préparation de l'audit de la composante 3 du Projet lié à sa gestion opérationnelle au cours de l'année 2015. Cet audit s'est déroulé du 27 juin au 8 juillet 2016.

Avec la publication d'un calendrier électoral en mai 2016, un nouveau budget des opérations électorales a été élaboré d'un montant de 55 millions de USD. Ce budget a fait l'objet d'une répartition d'exécution entre le CEP, le PNUD et l'UNOPS.

A la fin du mois de juillet, le projet a dû faire face au retrait des fonds USAID, ce qui a obligé le projet à réduire drastiquement ses volets d'appui en matière de sensibilisation et d'éducation civique, notamment vis-à-vis de la COHAIV.

LA PERIODE EN VUE DU SCRUTIN DU 20 NOVEMBRE 2016

En vue des élections prévues le 9 octobre et puis reportées au 20 novembre, une délégation conjointe PNUD/CEP a été déployée sur le site de production de l'imprimeur basé à Dubaï afin de superviser l'impression et le colisage des matériels sensibles. Le Projet a appuyé la préparation des maquettes de bulletins de vote et de listes d'émargement et de listes électorales (LEBV). En outre, un soutien significatif a été mené auprès de la DRE dans la préparation et la vérification de la liste du personnel vacataire, y compris les membres de bureaux de vote (MBV), superviseurs, agents de sécurité électorale (ASE), policiers de la Police nationale d'Haïti (PNH) et membres du CEP, puis dans la génération des listes électorales complémentaires (LEK). L'arrivée du matériel sensible et non-sensible a été assurée avant le 9 octobre 2015. Suite au passage de l'ouragan Matthew, une Task Force composée de la Direction des Opérations Électorales (DOE) du CEP, du PNUD, de la MINUSTAH et de l'UNOPS s'est constituée dans le but d'évaluer les dégâts, d'identifier les besoins et de trouver des solutions pour les centres de vote détruits, non-utilisables ou non-accessibles. 1.200 tentes ont été acquises par le PNUD dont 979 ont été utilisées comme CV le jour du scrutin.

L'appui s'est focalisé également sur la rédaction et la mise à jour du règlement de contentieux électoral, du manuel du contentieux électoral, et des nouveaux règlements et du manuel de procédures du CTV afin de mieux clarifier les procédures et améliorer la transparence du processus électoral. Des efforts significatifs ont été faits par le Projet en vue de la formation du personnel électoral, y compris l'élaboration et la mise à jour du manuel du personnel des centres et bureaux de vote et des aide-mémoires. Ces efforts ont contribué à une amélioration significative de la qualité de la formation et de la performance des superviseurs et des MBV le jour du scrutin. Les experts du Projet ont accompagné étroitement les cadres du CTV, et fourni un appui dans le développement et la mise à jour des différents modules du logiciel de tabulation de votes, ainsi que pour le traitement des images des PV envoyés par smartphones par les superviseurs des CV en vue de la publication des images sur le site des résultats du CEP. Une assistance technique a été fournie à la Direction de Communication (DC) du CEP dans l'élaboration et l'exécution du plan de sensibilisation post-Matthew. Malgré la contrainte de temps, la

campagne menée par le CEP a contribué à encourager les personnes vivant dans les zones affectées à se rendre aux urnes.

LA PERIODE EN VUE DU SCRUTIN DU 29 JANVIER 2017

En vue des élections prévues le 29 janvier, une délégation conjointe PNUD/CEP a été déployée à nouveau sur le site de production de l'imprimeur basé à Dubaï. Le Projet a assuré un appui dans la préparation des maquettes de bulletins de vote, de LEBV, et de la liste du personnel vacataire, y compris les MBV, superviseurs, ASE, PNH et membres du CEP, puis dans la génération des LEK. Par ailleurs, une étude sur la cohérence des listes électorales a été effectuée par le Projet, qui a permis d'élaborer une série de recommandations pour le CEP et l'ONI afin d'améliorer la gestion de la liste électorale du prochain cycle électoral. Malgré les contraintes de temps, le Projet a assuré l'arrivée du matériel sensible et non-sensible conformément au calendrier électoral. En coordination avec la MINUSTAH et l'UNOPS, le Projet a travaillé étroitement avec la DOE et la Direction de la Logistique (DL) du CEP dans l'élaboration et l'exécution du plan de déploiement des matériels électoraux.

Le Projet a préparé la résolution du CEP sur la responsabilité du personnel électoral et les sanctions encourues en cas de négligence dans la récupération et la transmission des PV et autre matériel électoral qui a été validée par le Conseil le 20 janvier 2017. Au cours des mois de janvier et de février, 714 juges électoraux des BCEC des dix départements ont été formés par le CEP avec l'assistance du Projet en vue de préparer les contestations des élections locales. Le Projet a également accompagné la mise en œuvre de formations des grands formateurs, superviseurs et MBV. Le manuel du personnel des centres et bureaux de vote a été mis à jour, et deux nouveaux aide-mémoires ont été développés. Les MBV et les superviseurs étaient en mesure d'accomplir leurs tâches d'une manière acceptable et conformément aux procédures mises en place par le CEP.

Une assistance a été fournie dans la mise à jour des différents modules du logiciel de tabulation de votes, ainsi que pour le traitement des images des PV envoyées par smartphones. Une amélioration a été notée sur la rapidité de la transmission photographique des PV au CTV et la publication d'images sur le site des résultats du CEP. Enfin, le Projet a appuyé le CEP dans sa campagne de sensibilisation à travers le déploiement des 110 jeunes éducateurs civiques dans les dix départements, ayant touché 305 sections communales et potentiellement 61.000 citoyens. Ceci a contribué aux efforts globaux du CEP, et a pu contribuer à l'un des facteurs ayant conduit à meilleur taux de participation à 27%.

LA PERIODE POST SCRUTIN

La période post-scrutin a été marquée par la clôture progressive du projet. Néanmoins, l'appui substantif du projet au CEP s'est poursuivi jusqu'au 28 juin 2017, notamment en vue de la tenue des élections indirectes.

APPUI AUX ELECTIONS INDIRECTES

A partir du mois de la mise en place du gouvernement Lafontant en mars 2017, le CEP s'est en effet concentré sur la tenue des élections indirectes, tel que cela avait été prévu après l'arrêté présidentiel de convocation des électeurs du 19 juillet 2016⁴. Le projet a appuyé le CEP dans la rédaction de textes réglementaires et du manuel

⁴ L'arrêté présidentiel portant convocation des électeurs en date du 19 juillet 2016 stipule en son article 3 que les élections directes des membres des conseils d'administration des sections communales, des membres des assemblées des sections communales et des délégués de ville, ainsi

de formation. Le Conseil Technique Principal a participé à la session de formation des grands formateurs du CEP le 28 juin 2016 durant laquelle son action et celle de son équipe ont été saluées par les membres du Conseil.

TRANSFERT D'EQUIPEMENTS

Le Comité de pilotage du projet d'appui au cycle électoral, lors de sa réunion du 16 mai 2017, a confirmé le transfert de titre de propriété des matériels/équipements au Conseil Electoral Provisoire d'Haïti (CEP) tel que stipulé dans la lettre d'accord signée entre le PNUD et le CEP. Le rapport de l'inventaire des matériels et équipements ont été transmis au CEP à la suite d'un courrier en date 08 mai 2017. Le transfert des titres de propriété des matériels et équipements au CEP a été effectif le 23 juin 2017.

Tableau 4 : Equipements transférés au CEP

que les élections indirectes des membres des assemblées municipales et départementales, des membres des conseils départementaux et du Conseil interdépartemental, ou pour tout autre poste électif vacant, seront tenues aux dates à fixer par le Conseil Electoral Provisoire. Les élections des assemblées municipales, des assemblées départementales, des conseils départementaux et du conseil interdépartemental sont décrites dans la Section H du décret électoral (art. 72 à 82).

Les fonctions de ces différentes structures décentralisées sont décrites dans la Constitution amendée de 1987.

- Assemblées municipales: art 67 de la Constitution; art 72-75 du DE
- Assemblées départementales: Art 76-84 de la Constitution; art 76 & 77 DE
- Conseils départementaux: art. 72 et 73 Art 76-84 Constitution; art 78 & 78.1 DE
- Conseil interdépartemental: article 87.art 87-87.5 de la Constitution

N°	Description	Date d'Achat	Coût d'Achat \$ USD	QTY DES ACTIFS TRANSFERES
1	USB Routeur	2016	45 993,33	153
2	Laptop	2015/2016	268 926,00	313
3	Desktop	2015	64 446,00	80
4	Imprimante	2015/2016	132 395,89	184
5	Scanner	2015/2016	9 997,00	107
6	Batterie trojan	2015	148 500,00	579
7	Inverter	2015	74 664,00	126
8	Camera de surveillance	2016	32 000,00	40
9	Equipement Serveur	2015	104 508,56	8
10	Lecteur Barcode	2015/2016	3 894,00	33
11	Extincteur	2005	S/O	202
12	Extincteur CO ₂	2015	8 210,00	20
13	Megaphone	2015	S/O	137
14	Panneaux solaires	2015/2016	S/O	242
15	Génératrice	2015	43 000,61	27
16	Classeur Metallique	2015	133 545,16	900
17	Tente	2016	692 000,00	1117
18	ventillateur	2015	S/O	40
19	Micro onde	2015	S/O	8
20	chaise visiteur	2015	S/O	6
21	chaise de bureau	2015	S/O	6
22	Bureau	2015	S/O	100
24	Chaise Metallique	2015	S/O	46
25	Moto	2015	244 750,00	135
26	Smartphone	2015/2016	459366,34	2507
27	Table	2015	S/O	48
28	Table rectangulaire en plastic	2015	S/O	12
29	Table de conférence	2015	S/O	1
30	vehicule	2015	275 000,00	11
//////	TOTAL	2015-2016-2017	2 741 196,89	7188

TRANSFERTS DE LA LOCATION DES BATIMENTS DE LA SONAPI

Les bâtiments de la SONAPI qui étaient loués par le PNUD et qui abritaient le CTV et un entrepôt ont fait l'objet d'un transfert au CEP au mois d'octobre 2016.

COMPOSANTE 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES DU CEP

Ce résultat visait à soutenir l'organe de gestion électorale haïtien en termes de développement de capacités techniques, dans le contexte plus large du cycle électoral en Haïti. Ainsi les membres du Conseil Électoral et le personnel technique seront dotés de compétences spécialisées accrues afin d'assurer une amélioration dans la gestion des élections à venir. L'accent sera mis sur les résultats spécifiques suivants:

1. Les compétences techniques des cadres et la capacité opérationnelle du CEP sont renforcées;
2. Les membres des Bureaux de Vote (MBV) sont correctement formés;
3. Des nouvelles technologies, méthodologies, procédures et de nouveaux outils sont adoptés.

Les compétences techniques des cadres et la capacité opérationnelle du CEP ont été renforcées

Avant le début des opérations électorales qui a eu lieu de manière effective à la suite des accords du Kinam et de la mise en place du nouveau CEP, de la publication d'un calendrier électoral, le projet s'est mobilisé dans le cadre du renforcement des capacités organisationnelles du CEP. Il en été ainsi de décembre 2012 à janvier

2015. Durant cette période, quinze membres du personnel du CEP et onze membres des organisations de la société civile ont été formés au module "Bridge" «Accès au "Processus Electoral" ; treize membres du personnel du CEP et huit des organisations" de la société civile ont été formés au module « Formation » des facilitateurs "BRIDGE" devenant des facilitateurs "BRIDGE" semi-accrédités. Un cadre technique du CEP été accrédité facilitateur "BRIDGE ». Le projet a aussi organisé des échanges permettant à des cadres du CEP (notamment de la DRE) de participer à des séminaires organisés à l'étranger⁵.

CEP DE 2015/2016

Les experts du PNUD ont participé activement dès la mise en place du CEP présidé par M Opont, et ce à partir du 20 février 2015 aux sept commissions techniques (achats, budget, communication, logistique/sécurité/nationalisation, CTV, contentieux électoraux et opérations électorales). En termes de résultats et dans le cadre de ces commissions, une série de dossiers, en ce qui concerne l'acquisition du matériel informatique et non-informatique pour les bureaux régionaux (BED et BEC), la DRE, le CTV et la direction des opérations (accréditation des observateurs) et les réparations du Centre de Tabulation des Votes, ont pu être élaborés. Il en a été de même des dossiers techniques pour l'acquisition du matériel électoral sensible et non-sensible (bulletins, procès-verbaux et kits électoraux) et les services de télécommunication (internet et technologie cloud) dans le cadre du projet de transmission des procès-verbaux via des smartphones.

Le staff du Projet Élections du PNUD a ensuite participé à un atelier (retraite) de quatre jours du 26-29 mars 2015, qui a été organisé par le Conseil Électoral Provisoire (CEP) grâce à l'appui de la MINUSTAH avec la participation de toutes les directions techniques du CEP, les bureaux électoraux départementaux (BED), communaux (BEC). L'objectif a été d'approcher les différents participants afin de créer une dynamique de collaboration durant le déroulement des opérations électorales. Les membres de la commission technique du budget, à laquelle le PNUD participe, ont profité de cette occasion pour finaliser la révision du budget des opérations électorales à la lumière des nouvelles dispositions du décret électoral et des besoins nouvellement identifiés. Les membres présents du Projet Élections du PNUD ont saisi cette opportunité pour présenter le projet dans ses différentes composantes, les modalités de leur soutien technique notamment dans le domaine du développement des capacités et les mécanismes de gestion du fonds commun (basket fund). Cette participation a permis d'échanger sur la dynamique d'appui et, en même temps, d'apporter certaines clarifications quant à l'utilisation des contributions des bailleurs de fonds.

Plus spécifiquement :

Trente (30) heures de formation ad-hoc en dix sessions ont été offertes à trois techniciens du CEP sur l'utilisation et la gestion de la technologie « Cloud » Microsoft Azure.

Dans le domaine de l'éducation civique et de la sensibilisation, le projet a initié l'élaboration d'une matrice pour la planification, ce qui a facilité la coordination des activités des autres partenaires, tels que la MINUSTAH et l'IFES.

Le PNUD et l'IFES ont appuyé la mise en place du site web du CEP (www.cephaiti.ht) (appui webmaster par le PNUD, appui au contenu par IFES). Le site a été lancé fin mars 2015.

Le projet a facilité l'organisation d'une journée de réflexion sur la technologie et le cycle électoral en Haïti qui s'est tenu à l'Hôtel Oasis le 2 avril 2015 : cette journée a ouvert la voie à la mise en œuvre de l'outil

⁵ Juillet 2013, Mexico, CEP, Séminaire avec l'Institut Fédéral Electoral et le Tribunal Electoral du Mexique. Octobre 2013, Séoul, CTP/CEP, participation à la conférence organisée par l'Association of World Elections Bodies (A-WEB) et Global Electoral Organization (GEO).

technologique préparé conjointement par le CEP et le PNUD en vue du pré-enregistrement des candidats et candidates, et qui permet la collecte des informations requises pour l'élaboration des bulletins de vote. Ce système a produit des avantages additionnels aux partis politiques en leur permettant d'avoir un contrôle plus efficace des dépôts de candidature.

Le projet a fourni à la DRE un système d'enregistrement en ligne des mandataires et des observateurs nationaux et communautaires qui était opérationnel pour le scrutin du 25 octobre 2015, mais qui a été réitéré par un grand nombre de partis politiques pour ce scrutin.

Impact

- Meilleure compréhension du personnel de l'institution en ce qui concerne la transmission électronique des PV via Smartphone
- Capacités du personnel technique du CEP renforcées dans la gestion des technologies de nuage Microsoft Azure qui contribuera de manière significative à augmenter l'efficacité des différents processus clés liés au cycle électoral, y compris la gestion des candidatures et la mise à jour de la liste électorale.
- Crédibilité et partis politiques renforcés. Le système d'enregistrement en ligne des candidats a évité que certaines personnes se présentent sous la bannière de plus d'un parti politique, un phénomène qui avait été observé durant les cycles précédents, et notamment par la MOE UE en 2005/2006.

CEP DE 2016/2017

A la suite d'une initiative du projet, une évaluation de l'état de l'institution électorale, de ses actifs et de son matériel, de ses ressources financières et humaines a été fournie au mois de février à avril 2016 afin de rendre le CEP nouvellement mis en place directement opérationnel.

En vue de l'élaboration de l'état des lieux du CEP, un modèle de document a été proposé par le projet, en mettant en exergue les fonctions opératives, l'expertise acquise, les appuis techniques et améliorations attendus, les bonnes pratiques acquises et la collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux. Des états des lieux ont été élaborés pour les Directions du Registre Electoral, des Opérations Électorales, du Centre de Tabulation de Vote, de la Communication, de la Logistique, de l'Administration et des Finances, des Affaires Juridiques et de la Sécurité.

Une feuille de route a été également élaborée par chaque direction dans le but d'identifier l'ensemble des activités qui devraient être réalisées dans les mois à venir. Cet exercice a permis à la Direction Exécutive et aux Directions Techniques du CEP d'harmoniser leurs présentations afin d'informer de manière plus efficace le nouveau CEP sur la situation réelle de la machine électorale, de mettre en exergue les problèmes identifiés et de formuler des recommandations.

Suite à l'élaboration du nouveau budget avec le CEP en mai 2016,, tous les fonds qui avaient été alloués au renforcement des capacités institutionnelles ont été attribués aux Opérations Électorales.

Le projet s'est ensuite axé sur la rédaction de procédures pour l'ensemble des différentes divisions techniques et administratives. Des manuels de procédures du CEP ont été ainsi élaborés en collaboration avec le personnel technique du CEP et les experts du PNUD : manuel du fonctionnement du CTV, manuel de transmission et

compilation des résultats, manuel de procédures administratives et financières⁶, manuel du contentieux électoral, manuel d'éducation civique, manuel du personnel des Centres de Vote.

Plus spécifiquement :

Dans le cadre des efforts pour améliorer le transfert des compétences et le renforcement des capacités de l'unité informatique du CEP, une formation ad hoc de trente-huit heures (38) a été fournie à 4 techniciens dans le développement d'applications web et technologies ASP.NET, avec deux applications requises par le CEP sur: a) la consultation de la base de données des Membres de Bureau de Vote (MBV) du 25 octobre 2015 et b) un appui à la Direction des Opérations sur la gestion du parc de véhicules.

Deux "membres" du personnel technique de la Direction du Registre Électoral du CEP ont été formés sur le développement des systèmes d'information et la biométrie.

Des logiciels ont été mis à la disposition du CEP : pour l'inscription électronique des candidats et des mandataires, le changement de choix de centre de vote par les électeurs, la transmission électronique des procès-verbaux, la transmission et la réception des PV par smartphones.

Des rencontres du Comité Mixte CEP/PNUD ont eu lieu sur une base hebdomadaire et / ou ad hoc durant laquelle les progrès relatifs à l'exécution des activités ont été partagés et des recommandations ont été effectuées pour renforcer le partenariat et promouvoir l'appropriation nationale du processus électoral par le CEP. Un Protocole d'Accord a été signé à cet effet le 27 juin 2016.

Tout au long du processus, le projet a continué à participer activement aux Tables de Pilotage Opérationnel (TPO) du CEP et a fourni des mises à jour des activités et des conseils techniques dans la poursuite de l'exécution du calendrier électoral.

Le projet a participé de manière systématique aux commissions techniques et des sous-comités dans les domaines suivants : suivi de la Lettre d'Accord (LOA), sécurisation du processus, opérations électorales et logistique, formation électorale, payroll du personnel vacataire, communication, sensibilisation et éducation civique, cadre juridique et contentieux électoral, liste électorale et tabulation de votes.

Des missions d'inventaires physique et d'évaluation des biens et équipements des 11 BED (Bureau Électoral Départemental) et des 142 BEC (Bureau Électoral Communal) ont été diligentées par le PNUD et le CEP, conjointement, pour vérifier le matériel acquis en 2015. Les missions ont été organisées dès mars 2016 et ont permis de vérifier l'acheminement et la réception des biens acquis par le projet, et au même temps de constater des matériels n'ayant pas été livrés ou fonctionnels. Une base de données a été élaborée pour chaque BED et BEC avec la quantité de chaque bien et équipement, l'état de fonctionnement et des recommandations sur les actions à entreprendre⁷.

⁶ Le projet a élaboré un manuel de 23 procédures administratives et financières avec les formulaires correspondants. Cela a été réalisé à travers des interviews portant sur le recensement des pratiques antérieures, l'évaluation de l'efficacité de procédures appliquées notamment par les directions financière, administrative et logistique du CEP, le recensement de la réglementation en vigueur et la proposition des améliorations nécessaires. Le manuel a été soumis au CEP le 12 mai 2016.

⁷ Ces missions ont fourni l'occasion de former le Chef du Service de l'Inventaire du CEP sur la nouvelle méthode de codes-barres que le projet a proposé d'utiliser pour répertorier le matériel. Par rapport à la méthode traditionnelle de codification et de gestion des immobilisations utilisées par le CEP, la méthode de codes-barres a des avantages en termes de facilité d'utilisation, d'économie de temps, d'utilisation d'un système de codification standard, clair et concis et la mise à jour automatique de la base de données de gestion des immobilisations, sans avoir à ressaisir les données manuellement.

Les missions d'inventaire ont permis également de récupérer des smartphones utilisés pour la transmission des PV et de collecter des doléances relatives au payroll du personnel vacataire.

Dans le cadre de la présentation de l'état de lieux et dans un souci d'efficacité et d'efficience des actions à entreprendre, la Direction Administrative et la Direction des Opérations Électorales ont réalisé des sessions de travail avec les membres des BED et de BEC avec l'appui technique du PNUD. Le projet a accompagné le nouveau Directeur des Opérations Électorales dans ses prises de contact avec les membres des BED et BEC des départements de l'Artibonite et du Nord-ouest du 31 mars au 4 avril 2016. Une autre équipe a couvert les départements du Sud, du Nippes et du Grand Anse.



Cette activité a permis de :

- Vérifier des pièces justificatives pour la location des centres de vote ;
- Vérifier des doléances du personnel électoral vacataire ;
- Évaluer l'état des bâtiments des BED et des BEC ;
- Évaluer la situation du paiement de bâtiments logeant les BED/BEC.
- Le projet a travaillé en collaboration avec la Direction de l'Administration du CEP lors de l'élaboration du rapport relatif à l'exécution de la lettre d'accord signée entre le PNUD et le CEP.
- Le projet a poursuivi l'organisation des sessions de formation dans le domaine de l'éducation civique et de la participation citoyenne dans les dix (10) départements du pays.

Impact

- Les états des lieux des directions techniques du CEP effectués avec l'appui du PNUD ont permis de rendre immédiatement opérationnel le nouveau Conseil présidé par Léopold Berlangier.
- Les recommandations des missions d'inventaires physiques et d'évaluation des biens et équipements ont permis d'apporter des correctifs et d'identifier les besoins manquants.
- Meilleure compréhension du personnel de l'institution en ce qui concerne la transmission électronique des PV via Smartphone.
- Capacités du personnel technique du CEP renforcées dans la gestion de la technologie Cloud Microsoft Azure qui contribuera de manière significative à augmenter l'efficacité des différents processus clé liés au cycle électoral, y compris la gestion des candidatures et la mise à jour de la liste électorale.
- Les capacités du personnel technique du CEP ont été renforcées en termes d'utilisation des technologies liées à la consultation des MBV et à la gestion des véhicules.
- Le manuel de procédures administratives et financières au profit du CEP a capitalisé sur les efforts successifs entrepris par les CEP de 2015 et 2016 en vue de renforcer les capacités institutionnelles en vue d'une gestion financière et administrative plus efficace.

FORMATION DES GRANDS FORMATEURS, SUPERVISEURS DE CENTRE DE VOTE, MEMBRES DES BUREAUX DE VOTE

Dès le début des opérations électorales, le projet a appuyé l'unité formation du CEP dans l'établissement du curriculum de formation, des termes de référence des grands formateurs, du calendrier de formation, la confection d'aide-mémoires à destination des Grands Formateurs, des superviseurs des centres de vote et des membres de bureaux de vote. Le projet a aussi conçu les maquettes des matériels sensibles destinés aux séances de formation ; il s'agissait notamment de PV de dépouillement, bulletins, feuille de comptage.

Le projet a par ailleurs régulièrement déployé des missions terrain afin d'évaluer les formations sur le terrain, notamment celles des juges du contentieux électoral⁸.

En tenant compte des faiblesses identifiées à l'issue du scrutin du 9 août, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'encre indélébile et la transmission des PV, un nouveau plan de formation destiné aux membres des BED et des BEC a été conçu par le projet. En raison des délais serrés liés au calendrier électoral, il a été proposé d'organiser des formations entre les scrutins du 25 octobre 2015 et celui prévu du 24 janvier 2016, ainsi que pendant la période postélectorale en 2016.

Les matières proposées étaient les suivantes:

- Vote, dépouillement, et transmission de résultats ;
- Administration électorale et planification financière et stratégique ;
- Activités pré et postélectorales : informations des électeurs, élections et média, accès au processus électoral, genre et élections ;
- Cadre juridique et contentieux électoral.

Le projet a pris en compte régulièrement les constats émis par les missions d'observation nationale et internationale, et notamment ceux de l'OEA. Les matériaux de formation, notamment le manuel du personnel des CV, ont ainsi été constamment mis à jour, traduit en créole, et de nouveaux aide-mémoires en papier plastifiés ont été réalisés au regard de chaque constat observé à l'issue des différents scrutins.

Au final, un total de sept aide-mémoires ont été confectionnés par le projet pour le compte du CEP. Ils portaient sur :

- Un résumé du manuel de formation
- Le remplissage des PV de dépouillement, d'incident, d'irrégularité, de carence
- La prise de photo des PV : ce qu'il faut faire, ne pas faire
- L'emballage du matériel sensible, dont PV, et leur transmission
- Le fonctionnement des centres de réception au niveau des BED

Le projet a réalisé, en 5 parties, une vidéo de la formation des grands formateurs, validée par le CEP le 25 septembre 2016 et rééditée le 8 novembre en raison de la suppression du passage mentionnant les observateurs communautaires :

⁸ Un rapport d'évaluation de la formation des grands formateurs a été soumis au CEP en janvier 2016. Ce rapport exposait les difficultés et les problèmes constatés lors de la formation des grands formateurs et présentait des propositions pour l'amélioration du programme de formation.

- Partie 1 : De l'éthique électorale (avec intervention du Vice-président du CEP, Carlos Hercule) ; de la configuration du bureau de vote ; de la composition des kits électoraux ; des procès-verbaux de dépouillement, d'incidents, d'irrégularités, de carence : <https://www.youtube.com/watch?v=OLNt41iZka4>
- Partie 2 : Simulation d'une journée électorale : <https://www.youtube.com/watch?v=UDeP9L0bnDw>
- Partie 3 : De l'emballage (utilisation des enveloppes et sachets) : <https://www.youtube.com/watch?v=aNQxqiLm9-k>
- Partie 4 : De la transmission des images du PV de dépouillement par smartphones : <https://www.youtube.com/watch?v=0E6YoCWyIII>
- Partie 5 : A propos des nouvelles procédures (avec l'intervention de la Conseillère Joachim) : <https://youtu.be/UuPOBIT72E>

Impact

- Les programmes et modules de formation ciblés aux membres des BED et des BEC ont contribué au renforcement durable des capacités de ces cadres en y intégrant les nouvelles procédures et en portant une attention particulière sur l'utilisation de l'encre indélébile et les procédures de transmission de procès-verbaux.
- La formation améliorée du personnel des centres de vote a conduit à un meilleur taux de transmission des PV, un meilleur remplissage des PV, leur diminution de la mise à l'écart et la durée de leur traitement au CTV.
- Adoption de nouvelles technologies, méthodologies, procédures et nouveaux outils
- Le projet a promu l'enregistrement en ligne des candidatures qui a été utilisé dès la mise en place du CEP de 2015
- Le système d'enregistrement en ligne des mandataires a été utilisé par le CEP de 2016/2017 à la suite des observations de la CIEVE et des observateurs de l'OEA.
- Le Projet a assisté le CEP dans l'élaboration de nouvelles procédures relatives aux observateurs et aux mandataires. Des nouveaux règlements ont été adoptés par le Conseil et mis en ligne :
 - Le règlement sur les mandataires datant du 14 juillet : <https://drive.google.com/drive/u/0/folders/0B56RZ3-JtuHxZko4cEZNaHIUaGM>
 - Le règlement sur les observateurs datant du 27 juillet : <https://drive.google.com/file/d/0B56RZ3-JtuHxWHUOMkU5STduOXc/view>
- Un projet de règlements sur les élections indirectes a été préparé par le Projet et a fait l'objet de validation par le Conseil le 11 avril 2017 : ce texte précisait tous les aspects pratiques liées à la réalisation des élections indirectes, y compris les procédures de candidature, de vote, de dépouillement et des résultats. Le texte apporte des réponses aussi à certaines questions qui ne sont pas traitées par le Décret électorale tel que la majorité requise pour l'élections des Conseils départementaux.
- Le Projet a par ailleurs assisté le CEP à clarifier et améliorer les procédures de vote et de transmission du matériel électoral.
- Le risque de double enregistrement du personnel vacataire et de duplication des rôles entre mandataires et MBV a été supprimé en raison des possibilités de vérification à la suite de l'enregistrement de leurs données, ce qui a facilité la gestion du payroll du personnel vacataire ainsi que sa dépolitisation. Cela a renforcé la crédibilité du processus et éviter des contestation potentielles.
- L'enregistrement en ligne des mandataires a contribué au renforcement des capacités de partis politiques et répondait aux recommandations de la CIEVE (Commission Indépendante d'Évaluation et de Vérification Électorale) et de la Mission d'Observation de l'OEA sur la question des mandataires telle que cela avait été soulevé à l'issue du scrutin du 25 octobre 2016. Cela a permis de renforcer la

confiance dans le processus, en interdisant un vote hors liste d'émargement pour cette catégorie d'électeurs (qui avait fait l'objet d'allégations de fraude et d'achat de vote lors des scrutins du 9 août et 25 octobre 2015).

- Les règlements et directives préparés par le Projet ont permis de compléter et clarifier des dispositions du décret électoral, en limitant les interprétations et contestations potentielles.

COMPOSANTE 2 : APPUI A L'ONI VIA L'OEA

Pour le résultat 2, l'appui à l'Office National d'Identification (ONI) devait s'effectuer grâce à un partenariat avec l'OEA, notamment pour la :

- Mise à disposition du matériel nécessaire pour la production de 500.000 cartes d'identification nationale (CIN) ;
- Appui à 304.000 nouveaux enregistrements ;
- Livraison de 258.000 cartes d'identification nationale.

Dans un deuxième temps, toujours dans le résultat 2 avec les conseils et l'appui technique direct du PNUD à l'ONI, les indicateurs des résultats étaient les suivants :

- Rencontres de suivi hebdomadaires entre le PNUD, l'ONI et l'OEA ;
- Migration de la base de données centrale de l'ONI vers un nouveau serveur ;
- Evaluation technique interne afin d'identifier des problèmes potentiels et les nouveaux besoins.

L'appui de l'OEA à l'ONI a été renforcé grâce aux contributions de la Suisse et du Japon, qui leur ont été directement versées sans passer par le Basket Fund.

Le financement du projet de l'OEA via le PNUD pour un montant d'1,4 million USD aura permis :

- Le déploiement de plus de 300 unités mobiles qui a facilité l'enregistrement de plus de 50.000 nouveaux électeurs et l'installation d'un centre d'impression temporaire qui a contribué à l'impression de 135.000 formulaires d'inscription (2014)
- L'appui du PNUD s'est traduit quant à lui à une assistance en vue du renforcement de l'infrastructure de l'ONI à travers la migration vers un nouveau serveur. Cela comportait i) un back up des données, ii) le transfert de ces dernières iii) l'installation et la configuration de la base de données sur Oracle, iv) la mise à jour de la base de données, iv) des séries de test, vi) et l'accroissement des capacités de la base de données (2015).

Le rapport final de l'OEA est disponible sur : <https://www.dropbox.com/s/k62wy0fo9noarel/Final%20Report%288%29.pdf?dl=0>

Impact

- Un total de 587.088 cartes a été au final imprimé durant la période du projet qui se terminait en juin 2015 (80 % de ces cartes résultaient de nouveaux enregistrements).
- Près de 89 % des électeurs avaient leurs CNI lors des scrutins observés en 2015 par la MOE UE

COMPOSANTE 3 : APPUI AUX OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Dès la mise en place du CEP présidé par Pierre Louis Opont, la composante 3 a constitué la priorité du projet.

RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU CONSEIL ÉLECTORAL

APPUI AU CEP ET AUX DIRECTIONS TECHNIQUES

Dès la mise en place du CEP de 2015, le projet a participé à toutes les rencontres de travail quotidiennes et de commissions techniques du CEP dans les domaines suivants : 1) Achats et budget ; 2) Opérations électorales et logistique ; 3) Communication, Sensibilisation et éducation civique ; 4) Affaires juridiques ; 5) Sécurité ; 6) CTV ; et 7) Recrutement et formation.

Il a ensuite participé activement aux Tables de Pilotage Opérationnel (TPO) du CEP et a fourni des mises à jour des activités et des conseils techniques dans la poursuite de l'exécution du calendrier électoral.

A la suite de la mise en place du Comité Mixte CEP/PNUD⁹ tel que prévu par un protocole d'accord signé à cet effet le 27 juin 2016, des réunions ont eu lieu sur une base hebdomadaire et / ou ad hoc durant laquelle les progrès relatifs à l'exécution des activités ont été partagés et des recommandations ont été effectuées pour renforcer le partenariat et promouvoir l'appropriation nationale du processus électoral par le CEP.

C'est dans le cadre de réunions de travail bilatéral avec le CEP, qu'a été revu le décret électoral, qu'ont été élaborés les différents calendriers électoraux et budgets des opérations électorales, plan de sensibilisation et de communication, plan logistique, règlements et directives, manuels de formations, qu'ont été adoptées les maquettes, spécifications techniques du matériel électoral sensible et non-sensible.

RENFORCEMENT DES BUREAUX ÉLECTORAUX DÉPARTEMENTAUX (BED) ET DES BUREAUX ÉLECTORAUX COMMUNAUX (BEC)

SCRUTINS DU 9 AOUT, DU 25 OCTOBRE 2015, DU 24 JANVIER 2016(ANNULÉ)

En vue de ces scrutins, le projet a fourni des connexions Internet Digicel et Natcom pour l'ensemble des 11 BED et 142 BEC, en sus de laptops et imprimantes, UPS, génératrices et panneaux solaires avant la tenue du scrutin du 9 août, dans le but de renforcer le fonctionnement de ces structures décentralisées.

Les véhicules ont été livrés au CEP au profit des BED et 142 motocyclettes à l'attention des BEC, pour faciliter l'exécution de leurs tâches aux niveaux départemental et communal.

Impact

La mise à disposition aux BED et BEC de ces équipements a permis la tenue des scrutins du 9 août et du 25 octobre. De surcroît, tous les BED et BEC étaient connectés pour la première fois à l'internet, ce qui a permis les enregistrements des candidatures en ligne pour l'ensemble des scrutins. Ces connexions ont ensuite servi à l'enregistrement des mandataires.

⁹ Ce Protocole d'Accord a été élaboré dans le but de promouvoir l'appropriation nationale et le renforcement institutionnel du CEP. Le Protocole a été signé le 15 juin 2016. Selon les termes de ce protocole, un comité mixte de gestion a été mis en place, qui induisait des rencontres régulières au CEP. « Dans le cadre de l'exécution du projet « Appui au cycle électoral en Haïti », il est convenu d'établir entre le Conseil Electoral Provisoire et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) un Comité mixte de gestion chargé de veiller à la prise en compte des décisions du Conseil Electoral pour la mise en œuvre effective et efficace des activités du projet. Il veillera également au renforcement de l'appropriation et de la responsabilisation nationale, à travers le développement des capacités et au transfert de compétences en vue de favoriser la pérennisation des acquis et une prise en charge nationale graduelle dans le cadre de l'organisation des élections en Haïti ».

SCRUTINS DU 20 NOVEMBRE 2016 ET 29 JANVIER 2017

A la suite d'un état des lieux des besoins des BED et BEC, le projet a procédé à l'acquisition de 153 clés USB Digicel pour la connexion internet des BEC et des BED. 70 batteries Trojan, 17 inverters, 49 panneaux solaires, 20 mégaphones, 98 Jumber des Câbles de 10' et 14', pour les besoins complémentaires des BEC et des BED, ont été livrés le 21 septembre 2016. Il en a été de même pour 160 laptops, 40 imprimantes multifonctionnelles et 160 cartouches d'encre pour imprimantes au profit des BEC et des BED dont la livraison devait s'effectuer initialement le 2 octobre mais a été reportée en raison du passage de l'ouragan Matthew. La livraison au PNUD a eu lieu le 6 octobre 2016.

Le matériel a été entreposé à la SONAPI pour le colisage et la configuration des données informatiques en vue de leur déploiement dans les BED et BEC des départements qui n'avaient pas été touchés par l'ouragan. Ont été livrés : 114 laptops, 107 clés USB Digicel pour la connexion internet et 122 extincteurs au profit des 7 départements suivants : Artibonite, Centre, Nord, Nord-Est, Nord-Ouest, Ouest, Sud-Est dans la période du 19 au 24 octobre 2016. Une deuxième équipe a réalisé le reste du déploiement du 11 au 14 novembre 2016 dans les départements du Grand Sud, notamment les Nippes, le Sud et la Grand'Anse, zones les plus touchées par l'ouragan Matthew. 46 laptops, 46 clés USB Digicel pour la connexion internet et 47 extincteurs ont été livrés dans les BED et BEC de ces zones. Le reste des matériels suscités ont été reçus directement à la Direction de la Logistique du CEP pour planification et dispatching sur conseil technique du PNUD. À la date du 30 novembre 2016, 11 BED et 142 BEC ont été équipés d'un laptop et d'une clé USB chacun. Les 11 BED ont été équipés avec trois extincteurs chacun, et les 142 BEC ont été équipés avec un extincteur chacun.

Le projet a continué de fournir un appui au CEP dans les différentes phases logistiques à travers des rencontres de travail et des commissions techniques, et avec les coordonnateurs départementaux dans les opérations de déploiement du matériel vers les BED, les BEC et les centres de vote (CV). Les évaluations techniques des 1.534 CV et des 11.993 bureaux de vote (BV) ont été réalisées conjointement avec le concours des membres des BED et des BEC.

Impact

La mise à disposition aux BED et BEC des équipements électriques et électroniques a renforcé l'infrastructure et la capacité opérationnelle du CEP avant les scrutins du 20 novembre 2016 et du 29 janvier 2017.

AVANCES DE FONDS : SIGNATURE ET SUIVI DE LA LETTRE D'ACCORD (LOA) SIGNÉE ENTRE LE PNUD ET LE CEP

Une lettre d'accord a été signée entre le PNUD et le CEP en mai 2015 en vue de faciliter des avances de fonds au CEP, notamment pour la gestion des fonds de roulement des BED et BEC, la location des centres de vote et du mobilier des bureaux de vote, émoluments et per diem du personnel électoral vacataire (dont le personnel du contentieux électoral)¹⁰. A cet effet, une première tranche de la Lettre d'Accord (LOA) de 37.588.100 gourdes a été versée au CEP¹¹.

¹⁰ Montant total des avances de fond : 142,714,847 gourdes déboursable en deux tranches (37.588.100 gourdes puis 105.126.747 gourdes).

¹¹ Le versement de la deuxième tranche était subordonné à la réception par le PNUD d'un rapport détaillé et justifié (conformément aux stipulations des clauses de la LOA).

Le projet a élaboré des carnets de reçus au profit des BED et BEC pour faciliter la justification des achats, car les bénéficiaires ne disposent pas d'un système de facturation, en particulier dans les zones reculées. dans le cadre de la LOA, 85% de ce total avait été justifié à la fin du mois de novembre 2016.

Des missions conjointes CEP/PNUD ont été menées dans plusieurs départements avec l'objectif de collecter ces pièces justificatives dans les BED et les BEC et d'améliorer la qualité des rapports de dépenses pour les fonds de roulement et la location des CV, afin de répondre aux différentes recommandations de l'audit concernant ladite LOA. Sur le montant total de 37.588.100 gourdes décaissés par le PNUD au CEP dans le cadre de la lettre d'accord, 95% du montant avait pu être justifié à la fin du mois de février 2017.

Grâce à l'appui du projet, tous les rapports et pièces justificatives ont été fournis par le CEP ; toutes les dépenses ont été validées par le projet. Les rapports ont été soumis aux auditeurs au mois de mai 2016 dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'audit des opérations électorales liées à l'année 2015.

Impact

- La collaboration continue entre le PNUD et le Service de Comptabilité du CEP dans la régularisation des rapports sur les dépenses des fonds de roulement et des locations de centres de vote contribue au renforcement de la gestion financière et administrative du CEP.
- L'appui fourni à la Direction des Opérations Électorales et à ses coordonnateurs départementaux conjointement avec la MINUSTAH et l'UNOPS a contribué au renforcement de la gestion des opérations électorales du CEP y compris les BED et BEC.
- La mise en œuvre de ce plan de formation a permis au CEP d'améliorer les capacités des différents personnels dans la perspective de l'organisation des élections du 9 octobre 2016.
- Les capacités des cadres du CEP ont été renforcées dans la gestion financière et l'inventaire des biens grâce aux formations et à la mise à leur disposition des nouveaux outils ; cela devrait contribuer au renforcement institutionnel.

Les satisfactions ont été exprimées notamment par l'administration et la comptabilité du CEP sur l'appui technique fourni par le PNUD, et les relations institutionnelles ont été améliorées davantage.

En raison des difficultés rencontrées pour la collecte des pièces justificatives, le projet n'a plus effectué d'avances de fonds avec le CEP nouvellement mis en place en 2016, et ce en conformité avec les recommandations des auditeurs lors de leur mission effectuée en juin 2016.

APPUI AU PLAN LOGISTIQUE POUR LE DEPLOIEMENT DU MATERIEL VERS LES BED, BEC ET CV

De manière générale, le projet, grâce à deux experts logisticiens recrutés en respectivement en 2015 puis 2016, a appuyé la logistique électorale dans les domaines suivants :

Développement du plan logistique et opérationnel avec les partenaires MINUSTAH et UNOPS et sa validation par le CEP.

PREPARATION DES MESURES DE SECURITE ADAPTEES AUX MODALITES LOGISTIQUES ET AUX SPECIFICITES DU TERRAIN.

Location, par le projet, de dix camionnettes pour les scrutins du 20 novembre 2016 et du 24 janvier 2017 à raison d'une camionnette par département, pour apporter un soutien logistique deux fois de suite au CEP dans le cadre de déploiement du matériel de formation des MBV et du matériel électoral complémentaire, afin de

garantir le respect du calendrier électoral et la livraison à temps du matériels, y compris dans le contexte post-ouragan Matthew¹².

Impact

L'arrivée du matériel sensible environ une semaine avant et du matériel non-sensible environ un mois avant la tenue des différents scrutins, ainsi que les autres mesures prises pour assurer le transport de matériel de formation et complémentaires a permis à chaque fois de respecter le calendrier électoral¹³, et a contribué à renforcer la confiance des parties prenantes vis-à-vis de l'institution électorale.

Le projet, d'un commun accord avec ses partenaires notamment la MINUSTAH et l'UNOPS impliqués dans l'assistance aux opérations électorales, a régulièrement appuyé la conception du plan logistique conjoint pour le compte du CEP.

Un plan de réception et de déploiement a été proposé au CEP. A l'issue de plusieurs réunions techniques, ont été produits un organigramme et un plan logistique pour le déploiement de tout le matériel électoral vers les BED et les BEC, puis vers les centres de vote, ainsi que pour le rapatriement des matériels sensibles, y compris les procès-verbaux.

ASSISTANCE FOURNIE PENDANT LA PERIODE DE TRANSITION ENTRE JANVIER ET AVRIL 2016

Cette période a été essentiellement consacrée à l'apurement des factures des fournisseurs et à la clôture de la plupart des contrats engagés en 2015 au titre des opérations électorales.

Le nouveau plan d'achats détaillé suivant le nouveau budget des opérations électorales été élaboré et présenté au CEP. Le projet a participé activement à la commission technique d'achat et budget et a continué de fournir des appuis techniques. Par ailleurs, ont été présentées les politiques et procédures du PNUD dans le but de promouvoir la collaboration du CEP, et d'assurer l'exécution des processus d'achats efficaces et la livraison à temps. Les nouvelles spécifications techniques du matériel sensible et non-sensible ont été élaborées avec l'assistance technique du projet.

OPERATIONS DE VERIFICATION ET CERTIFICATION DU MATERIEL SENSIBLE ET NON-SENSIBLE

Suite à un accord entre le CEP et les partenaires tels que la MINUSTAH et l'UNOPS, le PNUD a élaboré une note conceptuelle de la mission de vérification et de certification du matériel électoral, dans le but de comptabiliser et d'étiqueter tous les matériels sensibles et non-sensibles acquis dans le cadre des élections du 24 janvier 2016 et entreposées dans les facilités départementales de la MINUSTAH, avant de les rapatrier à Port-au-Prince. La note a été validée par le CEP le 8 juin et le jour-même, les activités ont démarré au niveau du Conteneur Yard de la MINUSTAH dans lequel le matériel électoral des départements de l'Ouest et du Sud-est

¹² Le contexte post-Matthew était devenu compliqué pour la réalisation du plan logistique qui était adapté aux spécificités géographiques avant le passage de l'ouragan. Un changement de ce plan s'avérait nécessaire, car certaines routes étaient fortement endommagées et/ou coupées dans les départements les plus touchés du Grand Sud. Cela a eu un impact sur le nombre de jours planifiés au début ; ainsi, au lieu de trois jours, le déploiement des matériels sensibles s'est réalisé en six jours.

¹³ Les reports du scrutin du 27 décembre 2015 au 24 janvier 2016 et du 5 octobre 2016 au 20 novembre 2016 n'étaient pas dus à des problèmes logistiques liés à des retards dans la livraison du matériel. Dans le premier cas, c'était lié notamment à la formation d'une Commission d'évaluation du processus électoral et des implications éventuelles que pourraient avoir ses recommandations sur la poursuite du calendrier électoral, dans le deuxième cas au passage de l'ouragan Matthew.

est stocké. L'objectif était de vérifier l'état du matériel, identifier ce qui était récupérable et relever des cas éventuels de spoliation ou de vols.

Les missions ont été organisées sous la direction du CEP, et avec la participation du PNUD, de la MINUSTAH et de l'UNOPS comme témoins, en raison de leurs rôles en tant que partenaires techniques pour l'achat, la livraison, la récupération et le stockage de ces matériels. Plus précisément, les délégations ont été composées du Directeur des Opérations Électorales (DOE) et des coordonnateurs départementaux du CEP, des membres techniques du PNUD, et des coordonnateurs départementaux de la MINUSTAH et de l'UNOPS. La méthodologie suivante a été utilisée:

- Vérification du numéro de conteneur et de la quantité de boîtes contenant le matériel sensible et non sensible.
- Vérification du nombre des boîtes entreposées par rapport au nombre des bureaux de vote (BV) pour la commune et le département.
- Confirmation du matériel manquant dans les départements / communes dans lesquels les bulletins de vote ont été volés.
- Vérification de la quantité de matériels supplémentaires entreposés tels que les uniformes du personnel électoral et / ou matériels de sensibilisation.

Globalement, les activités se sont déroulées de manière efficace avec une bonne coopération parmi les partenaires impliqués. En général, les matériels se sont révélés être en bonne condition, sauf dans certaines communes où les boîtes avaient été endommagées en raison de l'humidité ou de la pluie. Les matériels électoraux sensibles et non-sensibles ont été comptabilisés pour la plupart ; toutefois, d'autres matériels tels que les tenues du personnel électoral et les matériels de sensibilisation ont été portés manquant dans de nombreuses communes. Des données et des constats ont été consignés dans les formulaires préétablis, signés par le représentant du CEP et certifiés par les représentants du PNUD, de la MINUSTAH et de l'UNOPS. Le rapport global sur les résultats de ces missions a été ensuite soumis au CEP.

Impact

La vérification et la certification du matériel sensible et non-sensible a permis au CEP d'avoir un état des lieux précis ; cela a permis de déterminer la commande de kits complémentaires et d'autres matériels nécessaires dans le cadre du nouveau calendrier électoral publié par le CEP avec pour dates initiales le 9 octobre 2016 et le 8 janvier 2017.

Le partenariat construit entre le CEP et les partenaires techniques dans ce processus critique de la certification du matériel électoral a contribué au renforcement des relations entre ces institutions et a renforcé la confiance des parties prenantes envers le CEP et le processus électoral.

ACQUISITION DU MATERIEL NON-SENSIBLE

SCRUTIN DU 9 AOUT 2017

Pour le scrutin du 9 août, le projet a acquis un total de 13.513 kits électoraux opérationnels, 1.800 kits de formation et 414 kits complémentaires ou de secours, qui contenaient des urnes, de l'encre indélébile et des isoairs en carton plastifié¹⁴.

Pour les élections du 25 octobre et initialement prévu au 27 décembre, le projet avait acquis un ensemble des kits qui ont été livrés par voie maritime le 2 septembre. Ils étaient répartis comme suit : 8.765 kits contenant une septième urne pour l'élection des délégués de ville, 5.275 sans la septième urne ; 13.500 kits pour le second tour de la présidentielle.

Ce type de matériel avait déjà été utilisé dans d'autres pays, dont la Moldavie et la Libye. L'encre indélébile avait été testé et était d'une extrême résistance; quant aux isoairs, ils ont été acquis selon les spécificités définies en commun accord avec le CEP et supposaient l'utilisation de tables sur lesquelles ils devaient être posés. Les critiques exprimées sur les réseaux sociaux ont été rapportées et discutées avec le CEP pour que des corrections soient prises avant la tenue des scrutins du 25 octobre. Une vidéo sur la formation des grands formateurs qui s'est tenu les 8 et 9 octobre montrant l'utilisation de matériels a ainsi été réalisée avec l'appui technique du PNUD. Elle était disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=CagaAnFGwKI> et a été postée sur le site du CEP sur

<https://principal.cephaiti.ht/>

4.000 smartphones ont été acquis; ils étaient équipés de cartes SIM Digicel et Natcom et des lignes téléphoniques dédiées et sécurisées. Ces smartphones ont servi à la transmission électronique des procès-verbaux le jour du scrutin, ce qui a permis au CEP de vérifier plus facilement si certains PV avaient été altérés lors de leur transmission physique au CTV/CEP

SCRUTIN INITIALEMENT PREVU LE 27 DECEMBRE 2015, PUIS REPORTE AU 24 JANVIER 2016

Le projet a assuré l'acquisition et la livraison de 2.803 kits, 14.000 urnes, 11.000 isoairs, lampes et pinces, et 28.000 bouteilles d'encre indélébile le 30 novembre. L'encre indélébile a été achetée pour le troisième jour de scrutin pour corriger les lacunes relevées lors des précédents tours où des voix se sont élevées contre la qualité de l'encre dont l'utilisation requérait de la patience pour une bonne maîtrise du protocole d'utilisation.

SCRUTIN DU 20 NOVEMBRE 2016 ET DU 29 JANVIER 2017

Suite à la validation par le CEP des spécifications techniques du matériel sensible élaborées avec l'assistance technique du PNUD, le projet a procédé à l'acquisition de ce matériel.

La totalité du matériel non-sensible dont les nouveaux isoairs et l'encre indélébile ont été acquis auprès de la société sud-africaine Lithotech à travers un LTA (accord à long terme) du bureau régional du PNUD. Le matériel non-sensible a été livré à Port-au-Prince entre le 24 août et le 8 septembre selon le calendrier ci-après.

¹⁴ La livraison a été effectuée en trois vols pour des raisons de délais:

- 23/06 - 4001 kits opérationnels, 1800 kits de formation
- 26/06 - 5087 kits opérationnels, 414 kits de secours
- 29/06 - 4425 kits opérationnels

Total - 13513 Kits opérationnels, 1800 Kits de formation et 414 kits de secours

Description	24 août	29 août	30 août	8 sept.	Total
Isoloirs	30.036	29.892	--	--	59.928
Encres indélébiles	30.764	--	--	--	30.764
Kits électoraux	--	--	10.331	5.854	16.185

Pour le scrutin du 29 janvier 2017, du matériel complémentaire (12 000 kits opérationnels, 24 000 pots d'encre indélébile) a été livré les 28 décembre 2016 et 8 janvier 2017.

ACQUISITION DU MATERIEL SENSIBLE

SCRUTIN DU 9 AOÛT, 25 OCTOBRE 2015, 24 JANVIER 2015

L'acquisition pour le scrutin du 9 août 2015¹⁵ s'est faite en sélectionnant une compagnie qui bénéficiait d'un accord de long terme. Le CEP a demandé au PNUD de passer par la suite à un appel d'offre ouvert pour les bulletins des scrutins du 25 octobre et du 27 décembre 2015, le PNUD a procédé à un appel¹⁶. Dans les deux cas, c'est la société Al Ghurair qui a été sélectionnée. Cela a permis des économies substantielles, de faciliter le colisage du matériel sensible et réduire les délais de production et de livraison de manière conséquente par rapport au calendrier initial. Le bulletin à l'unité (y compris avec les coûts du fret) aura coûté 7 cts pour le scrutin législatif du 9 août ; de 7 à 14 cts pour le scrutin du 9 octobre. A titre de comparaison, il aura coûté près de 25 cts pour les scrutins de 2010 et 2011.

Dans le contexte de la production du matériel sensible pour les élections législatives de 9 août 2015, une délégation tripartite CEP/PNUD/MINUSTAH s'est rendue à Dubaï (Emirats Arabes Unis) du 22 au 27 juin 2015. Le but de cette mission a été de permettre au CEP de vérifier et d'approuver sur le site de production du fournisseur Al-Ghurair, les maquettes des bulletins de vote avant de débiter la production du matériel sensible.

Une assistance technique a été fournie à la Direction de Registre Électoral notamment sur l'élaboration des maquettes des bulletins de vote pour les élections du 9 août et du 25 octobre 2015 :

- Une (1) maquette pour l'élection du président ;
- Dix (10) maquettes pour l'élection des sénateurs ;
- Cent-onze (111) maquettes pour l'élection des députés ;

¹⁵ Le coût total d'acquisition des bulletins (1er tour) (avec l'impression des PV de dépouillement, d'incidents, d'irrégularités, les feuilles d'étiquettes, et les Listes Electorales Partielles) est le suivant:

- Première livraison = USD 819.247,16 (matériel sensible pour tous les départements sauf l'Ouest)
- Deuxième livraison = USD 718.211,10 (matériel sensible pour le département de l'Ouest).
- Total = USD 1.537.458,16

¹⁶ In http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=31277. L'ouverture des plis a eu lieu le 4 août 2015. Deux compagnies au total avaient soumissionné, la compagnie émiratie Al Ghurair et l'entreprise haïtienne Deschamps. A la suite de l'analyse des offres, Al Ghurair a été sélectionné selon les critères du techniquement qualifié et du moins disant, son offre ayant été de **690.000 USD (fret compris)** moins élevée que celle de l'entreprise Deschamps. Il convient de souligner que l'entreprise Deschamps ne répondait pas aux critères techniques, de délais et de sécurisation des bulletins. Le coût unitaire du bulletin en 2010 avait été de l'ordre de 25 cents, ce qui en avait fait l'un des plus chers dans l'histoire des élections; les bulletins ensuite n'avaient pas été conditionnés par bureau de vote (cela n'avait pas été demandé à l'époque). Enfin, l'entreprise Deschamps en avait fait imprimer une partie en République Dominicaine. L'imprimeur Al Ghurair a donc été sélectionné pour l'impression, le colisage et la livraison du matériel sensible (dont bulletins, procès verbaux, et listes d'émargement). En sus du prix, le projet élection a tenu à souligner que le colisage était un aspect important à prendre en compte pour la réussite du processus. Le fait qu'Al Ghurair ait pu l'effectuer a permis de considérablement réduire les délais par rapport à l'expérience de 2010.

- Cent-quarante (140) maquettes pour l'élection des maires.
- Une assistance technique a été aussi fournie pour le scrutin du 24 janvier 2016 (qui fut par la suite annulé) :
 - 1 maquette pour l'élection du président ;
 - 3 maquettes pour l'élection des sénateurs ;
 - 26 maquettes pour l'élection des députés ;
 - 1 maquette pour l'élection des maires ;
 - 721 maquettes pour l'élection d'ASEC ;
 - 726 maquettes pour l'élection de CASEC ;
 - 139 maquettes pour l'élection de Délégué de Ville.

SCRUTIN DU 20 NOVEMBRE 2016 :

En ce qui concerne l'appel d'offres du matériel sensible, le CEP a été partie prenante dans tout le processus, y compris l'ouverture des plis et l'évaluation des offres à la suite d'un appel d'offre ouvert auquel trois entreprises internationales ont soumissionné. Deux entreprises haïtiennes avaient exprimé leurs intérêts mais n'ont pas au final soumissionné. L'imprimeur émirati Al Ghurair¹⁷ a été sélectionné une nouvelle fois. Une délégation conjointe PNUD/CEP a été déployée sur le site de production de l'imprimeur basé à Dubaï du 16 août au 21 septembre 2016 pour assurer la transmission des données validées par le CEP et faire le monitoring de l'impression et du colisage de tous les matériels sensibles. L'assistance technique du PNUD a été mobilisée pour la préparation de maquettes de bulletins de vote, de 11.993 listes d'émargement (LEP), de 11.993 listes d'émargement complémentaires (LEK), 11.993 listes électorales devant être affichées à l'entrée des bureaux de vote (LEBV) et du fichier des données variables qui permet de contrôler le colisage et la préparation des étiquettes pour les palettes. Le projet a également conçu les maquettes des procès-verbaux, formulaires pour les rapports des superviseurs principaux et adjoints, formulaires de transmission des procès-verbaux, formulaires de remise des procès-verbaux dans les centres de réception du matériel électoral, cartes de mandataires, observateurs nationaux et communautaires, superviseurs, MBV, orienteurs et ASE pour le compte du CEP.

Le matériel sensible a été livré à Port-au-Prince entre le 16 septembre 2016 et le 2 octobre 2016 selon l'échéancier suivant :

Description	16 sept.	22 sept.	2 oct.	Total
Bulletins de vote	9.643.260	7.109.040	--	16.752.300
PV de dépouillement	16.918	12.472	7	29.397
PV d'incidents	6.404	5.733	7	12.144
PV d'irrégularités	6.404	5.733	7	12.144
PV de carence	6.404	5.733	7	12.144
Listes d'émargement	6.404	5.733	7	12.144
Feuilles d'étiquettes	6.404	5.733	7	12.144
LEBV	12.808	11.466	14	24.288
Feuilles de comptage	23.322	18.205	21	41.548

¹⁷ L'acquisition s'est faite à la suite d'un appel d'offres ouvert à laquelle trois entreprises internationales ont soumissionné. Deux entreprises haïtiennes avaient exprimé leurs intérêts mais n'ont pas au final soumissionné.
In http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=31277

Kits de formation	12.000	--	--	12.000
-------------------	--------	----	----	--------

Le déploiement de tous les matériels sensibles et non-sensibles vers les BED et les BEC puis aux CV a été assuré par la MINUSTAH et l'UNOPS entre le 13 et le 19 novembre 2016. Le rapatriement des matériels vers les centres de réception au niveau départemental et au CTV a été également assuré par ces deux institutions.

SCRUTIN DU 29 JANVIER 2017

En ce qui concerne le matériel sensible, diligence a été faite pour rattraper le retard causé par les structures partenaires pour mettre à disposition tout le matériel électoral. Ce matériel a été livré les 19 et 24 janvier 2017. Il s'agit inter alia des bulletins de vote, procès-verbaux de déroulement des scrutins, cartes de mandataires et d'observateurs. Une délégation conjointe PNUD/CEP a été déployée sur le site de production de l'imprimeur basé à Dubaï, du 4 au 18 janvier 2017, pour assurer la transmission des données validées par le CEP et faire le monitoring de l'impression et du colisage de tous le matériel sensible.

L'assistance technique du PNUD a été mobilisée pour la préparation de maquettes de bulletins de vote :

- 1 maquette pour le renouvellement du tiers du Sénat,
- 1 maquette pour l'élection des députés,
- 140 maquettes pour l'élection des délégués de ville,
- 570 maquettes pour l'élection des CASEC
- 568 maquettes pour celles des ASEC

L'assistance a aussi été fournie pour la production de 11.993 listes d'émargement (LEP), de 1.534 listes d'émargement complémentaire (LEK), des 11.993 listes électorales devant être affichées à l'entrée des bureaux de vote (LEBV) et du fichier des données variables qui permet de contrôler le colisage et la préparation des étiquettes pour les palettes. Le projet a également conçu les maquettes des procès-verbaux, formulaires pour les rapports des superviseurs principaux et adjoints, formulaires de transmission des procès-verbaux, formulaires de remise des procès-verbaux dans les centres de réception du matériel électoral, cartes de mandataires, observateurs nationaux et communautaires, superviseurs, MBV, orienteurs et ASE pour le compte du CEP. Également avec l'appui du PNUD, la délégation a préparé des cartes d'accréditation pour 4.288 observateurs nationaux, 75.735 cartes d'accréditation des mandataires des partis politiques ainsi que des cartes sécurisées et vierges pour le personnel vacataire qui a travaillé dans les centres de votes.

ACQUISITION DE 1.200 TENTES POUR LES ELECTIONS DU 20 NOVEMBRE 2016

A la suite du passage de l'ouragan Matthew, un certain nombre de locaux, essentiellement des écoles, servant de centres de votes (CV) ont été soit détruits, soit utilisés comme abris temporaires par les populations des zones affectées dans le Grand Sud. Il était urgent de les substituer par des tentes afin d'assurer la tenue du scrutin du 20 novembre 2016 dans ces zones¹⁸.

Suite à une évaluation des centres de vote, en l'absence de capacités locales et en raison des délais très courts, la direction des opérations électorales a demandé au PNUD de procéder à des consultations restreintes auprès des compagnies dont l'organisation a des accords de long terme (LTA). A la suite d'une requête signée du Président du CEP, la procédure d'acquisition de 1.200 tentes a été enclenchée. Elles ont été livrées à Port-au-

¹⁸ Le CEP a utilisé **1.534** bâtiments privés ou publics appelés *centres de vote* afin d'installer les **11.993 bureaux de vote** permettant aux **6.189.253** électeurs d'exercer leur devoir civique.

Prince le 4 novembre 2016, déployées sur les sites identifiés entre le 8 et le 12 novembre par la MINUSTAH et l'UNOPS, et installées au fur à mesure avant le 20 novembre.

La quantité des tentes utilisées pour les scrutins du 20 novembre 2016 se chiffre comme suit :

Tableau 7 : Livraison des tentes par département	
Département	Quantité de tentes (total 929)
Artibonite	16 tentes
NO	25 tentes
Sud	330 tentes
Sud Est	12 tentes
GA	240 tentes
Nippes	96 tentes
FAES (pour stockage du matériel lié aux élections)	60 tentes
Ouest Distribution au BED Pétion-ville, BEC Croix des Bouquets et BEC Thomazeau	Ouest 2 : 65 tentes Ouest 1 : 85 tentes

Au total, 929 tentes ont été utilisées pour le scrutin du 20 novembre ; les 271 restantes ont été entreposées au container yard.

Impact

L'arrivée du matériel sensible environ une semaine avant et non-sensible environ un mois avant le jour du scrutin initialement prévu le 9 octobre 2016 a contribué à l'avancement des préparatifs électoraux et a contribué à renforcer la confiance des parties prenantes envers l'institution électorale.

L'acquisition et la livraison des tentes destinées aux centres de vote détruits ou endommagés dans le délai du calendrier électoral a permis leur déploiement à temps par la MINUSTAH et l'installation dans les centres de vote par le CEP avant le scrutin du 20 novembre. Cela a encouragé les électeurs/électorales et contribué au bon déroulement des élections.

APPUI A LA MISE A JOUR ET A L'IMPRESSION DE LA LISTE ELECTORALE

Le projet a assisté le CEP en 2015 puis en 2016 dans l'actualisation du registre électoral en fournissant l'expertise technique pour la réception des fichiers reçus par l'ONI.

Le projet a appuyé le CEP dans le processus de la génération de fichiers pour impression de la liste électorale partielle (LEP), la liste électorale du bureau de vote (LEBV), la liste électorale du centre de vote (LECV) et la liste électorale communale (LEC).

Une assistance technique a été fournie à la DRE du CEP pour la production et la transmission par voie électronique au fournisseur à Dubaï de 13.725 fichiers des listes d'émargement (LEP) et 13.725 fichiers des listes électorales par bureau de vote (LEBV) pour chacun des scrutins du 25 octobre 2015 et du scrutin initialement prévu au 27 décembre 2015.

Avec la mise à jour de la liste électorale et l'augmentation du nombre d'électeurs par bureau de vote de 450 à 550, le nombre de centres de vote est passé de 1.508 à 1.534 et celui des bureaux de vote de 13.725 à 11.993.

Le projet a appuyé le CEP dans la génération des fichiers pour l'impression des listes d'émargement (LEP), des listes d'émargement complémentaires (LEK), de 1.406 listes d'émargement complémentaires addendum (LEKA), de listes électorales par bureau de vote (LEBV), des listes électorales par centre de vote (LECV) et des 140 listes électorales communales (LEC).

La nouvelle procédure adoptée par le CEP en 2016 juste avant le scrutin du 20 novembre a interdit le vote en dehors de toute liste d'émargement. Les mandataires, observateurs et membres de la PNH devaient voter sur les listes d'émargement principales, et les MBV, superviseurs, ASE, chargés de mission du CEP devaient voter sur les listes d'émargement complémentaires.

La liste des centres de vote a été mise à jour sur la base d'informations fournies par les superviseurs de terrain.

Appui dans le processus de génération de fichiers d'impression (PDF) pour : 11.993 listes d'émargement (LEP), 1.534 listes d'émargement complémentaires (LEK), 11.993 listes électorales par bureau de vote (LEBV), 1.534 listes électorales par centre de vote (LECV) et 140 listes électorales communales (LEC). Le projet a mis à la disposition de la Direction du Registre Électoral (DRE) un système d'enregistrement en ligne des MBV, réservistes, superviseurs, ASE et PNH.

Une étude de cohérence des listes électorales a été effectuée en décembre 2016 et janvier 2017 à la suite d'une demande du CEP en se basant sur plusieurs sources :

- Un export de la base de données électorales Oracle du CEP produite par l'expert en technologie électoral du projet avant son départ à Dubaï.
- Les listes électorales (LEBV, LECV, LEP, LEC) utilisées pour les élections de novembre 2016, au format PDF.

L'étude a été menée selon trois axes :

- Étude statistique des tables de la base de données électorales.
- Tests de cohérence menés sur les listes électorales des départements.
- Tests de consistance de la base de données électorales.

Les résultats de l'étude ont démontré qu'il n'y avait pas d'inconsistance entre les différentes listes électorales générées par le CEP. Par contre, elle a montré des inconsistances avec les données de l'ONI (en raison des changements d'adresse opérées après réception des données de l'ONI) et l'existence de doublons (en raison de l'inconsistance entre le système d'enregistrement mis en place par SMARTMARTIC à partir de 2014 et celui mis en place auparavant avec l'appui de l'OEA)¹⁹.

¹⁹ Pour plusieurs départements, les listes suivantes ont été comparées :

- Liste électorale par BV (LEBV),
- Liste d'émargement (LEP : Liste Electorale Partielle)
- LECV : liste électorale par centre de vote
- LEC : liste électorale communale

La cohérence de ces quatre listes a été vérifiée à chaque fois au niveau des bureaux de vote. Aucune inconsistance n'a été détectée. Par contre, il existe un nombre potentiel de doublons qui ont été identifiés sur la base de trois critères (nom, adresse, et date de naissance): 23.974 ; 1.616 si on rajoute le critère adresse (qui n'est pas très fiable). Le fichier électoral est extrait de la base de données de l'ONI, qui n'est pas stable en raison

Impact

- Le registre électoral a été actualisé par deux fois dans les délais en 2015 et 2016, permettant la poursuite du processus électoral.
- L'étude de cohérence des listes électorales permettra de faire des corrections ultérieures pour rendre la liste électorale plus consistante.

APPUI AUX OPERATIONS DES CENTRES D'APPEL

Grâce à l'assistance technique du PNUD, deux types d'outils ont été mis à la disposition du CEP dans le but d'informer l'électorat sur leur centre et bureau de vote, à savoir :

Un logiciel de consultation gratuite et accessible dans le site web du CEP à travers lequel les opérateurs et opératrices de deux centres d'appels peuvent accéder aux informations des électeurs et électrices désireux de s'informer sur les centres de vote où ils doivent se présenter le jour du scrutin).

Un logiciel de consultation « Où voter » qui a permis aux électeurs de recevoir par message-texte (SMS) les informations sur le nom et l'adresse du centre de vote où ils devaient se présenter le jour de scrutin²⁰.

Ces deux services étaient gratuits pour les électeurs et les électrices. Par ailleurs, lesdits services étaient accessibles à travers les deux opérateurs de téléphonie, Digicel et Natcom disponibles sur le terrain²¹.

En vue de la préparation Les services ont été rendus fonctionnels deux semaines avant le scrutin. Les deux centres étaient opérationnels chaque jour de 6h00 à 22h00 avec 80 opérateurs chacun. Ces deux centres étaient dotés du service SMS et d'appel de Natcom (numéro 8829, changé par la suite en 8828) grâce auxquels les citoyens pouvaient demander des informations sur leur centre de vote par SMS ou appel téléphonique.

titre d'exemple, le service d'appel avait reçu 19.891 appels à la date de 30 septembre 2016. Ci-après les statistiques disponibles du centre d'appel de Natcom sur le service d'appel en vue du scrutin du 20 novembre 2016 :

Tableau 8 : Rapport du service d'appel du CEP du 23 au 30 septembre 2016				
Date	Service #	Total des appels	Appels répondus	% des appels répondus
9/23/2016	8828	2258	2013	89%
9/24/2016	8828	2146	1753	82%
9/25/2016	8828	2728	2508	92%
9/26/2016	8828	2285	2060	90%
9/27/2016	8828	2672	2342	88%
9/28/2016	8828	2393	2142	89%
9/29/2016	8828	2473	2184	88%
9/30/2016	8828	2936	2763	94%
Total		19891	17765	89%

de la coexistence de deux systèmes qui n'ont pas les mêmes identifiants et les mêmes données biométriques et l'absence d'épuration totale des décédés. L'enregistrement biométrique des deux doigts de 2005/2014 n'a pas ensuite été rigoureux d'où absence de fiabilité du dédoublement

²⁰ Un total estimé de 6,5 millions d'abonnés a reçu des messages pendant 2 à 3 jours en vue du scrutin du 25 octobre. Un des centres d'appels est passé d'une moyenne journalière de 6.254 appels à 80.852.

²¹ Fin décembre 2015, le logiciel avait reçu plus de 2,72 millions de requêtes.

Le site web du CEP avait quant à lui reçu 167.328 consultations à la date de 30 novembre 2016.

Après le passage de l'ouragan et en vue de la tenue du scrutin du 20 novembre, l'opération de Natcom a été reprise à partir du 19 octobre et celle de Digicel le 22 octobre. Les consultations reçues durant cette période à travers le centre d'appels s'élevaient à 77.604 pour Natcom et à 31.908 pour Digicel.

Impact

L'appui fourni par le Projet dans la préparation de la liste des MBV, ASE, PNH, réservistes et superviseurs et la génération et transmission des listes électorales en temps opportun, malgré les changements et modifications portés en dernières minutes, a permis l'impression et la livraison des listes électorales dans les délais du calendrier électoral. C'était un travail extrêmement complexe mais capital pour la réussite du processus électoral.

APPUI A LA GESTION DES CANDIDATURES, TIRAGE AU SORT ET ACCREDITATION

APPUI A L'ENREGISTREMENT DES CANDIDATURES

Dans le cadre des efforts pour améliorer la transparence et la crédibilité sur l'organisation des élections en Haïti, le CEP en partenariat avec le PNUD a réalisé la « Première journée de réflexion sur la Technologie et le Cycle Électoral en Haïti » le 2 avril 2015 à l'Hôtel Royal Oasis. Cette journée de réflexion a été dédiée aux partis politiques dans le cadre du réenregistrement informatisé des candidats et candidates aux différents postes électifs. Plus de 250 participants des partis politiques venant des différents départements ont assisté à cette réunion.

Ce nouveau système a permis :

- Le pré-enregistrement de 41.506 candidats aux élections locales (ASEC, CASEC, Conseils Municipaux et Délégués de ville)⁴ dont 37,7705 candidats avaient fait le dépôt de leurs pièces.
- Le pré-enregistrement de 2.350 candidats législatifs (Député et Sénateur /trice) dont 2.039 candidats avaient fait le dépôt de leurs pièces.

Le pré-enregistrement de 75 candidats présidentiels dont 70 candidats qui ont fait un dépôt de leurs pièces. Le nombre final de candidats était de 54.

Un système informatisé a été par la suite mis en place pour l'enregistrement des candidatures pour les élections législatives, présidentielles, locales et municipales. Il a permis de facilement vérifier les tentatives de candidatures multiples non seulement pour le CEP mais aussi pour les partis politiques. Il a aussi facilité la gestion des dossiers de candidatures, en permettant une vérification plus facile de l'état des pièces manquantes.

L'utilisation de ce système a incité le CEP avec l'appui du PNUD à équiper l'ensemble des BED et des BEC avec des laptops, des imprimantes, des génératrices, des panneaux solaires, et des connexions internet (Natcom et Digiciel).

Impact

La journée de réflexion sur la Technologie et le Cycle Électoral, une première en Haïti, a ouvert un espace de réflexion et d'innovation. Cette initiative a permis aux parties prenantes de s'informer sur les différents outils

technologiques et initiatives introduits par le CEP dans le but d'améliorer la gestion de l'administration électorale, et en même temps, de rendre plus transparente et crédible l'organisation des élections en Haïti.

Cette première réunion a permis d'évaluer les appréhensions des partis politiques et des candidats quant à l'introduction d'une nouvelle technologie. L'enregistrement informatisé des candidatures pour les élections législatives et présidentielles s'est révélé être un succès incontestable et a permis de faciliter par la suite l'introduction de l'enregistrement en ligne des mandataires.

Les BED et les BEC ont pour la première fois dans l'histoire électorale d'Haïti été connectés à l'Internet, ce qui a facilité d'autant la communication avec le CEP à Port-au-Prince.

APPUI A L'ENREGISTREMENT EN LIGNE DES MANDATAIRES

A la suite du scrutin du 9 août 2015, des partis tels que Pti Dessalines et La Famni Lavalas ont vivement critiqué le CEP dans sa gestion de la distribution des cartes de mandataires. Le projet a alors proposé au CEP l'enregistrement en ligne des mandataires, une position qui avait fait l'objet de réserves de la part de la MOE UE quant à la capacité logistique des partis politiques de pouvoir enregistrer en ligne les mandataires. Le logiciel a été proposé au CEP et était fonctionnel. Le PHTK a été le seul parti à vouloir enregistrer des mandataires. Le CEP a donc opté pour la distribution de près de 900 000 cartes de mandataires aux candidats et partis en lice pour le scrutin du 25 octobre 2016.

A la suite de la tenue de ce scrutin, des missions d'observation nationale, des candidats et des partis ont rapporté des pratiques d'achats de carte. Pratique qui a aussi été dénoncé par la MOE OEA.

SCRUTIN DU 20 NOVEMBRE 2016

Le projet a mis à la disposition de la Direction du Registre Électoral le système d'enregistrement en ligne des mandataires et des observateurs nationaux. À la date du 6 septembre 2016, 130.806 mandataires représentant les grandes forces politiques du pays avaient été inscrits.

Toutefois, l'augmentation du nombre des électeurs de 450 à 550 par bureau de vote et la réduction des bureaux de vote de 13.725 à 11.993 en conséquence, a entraîné un surplus de 9.810 mandataires. Suite à un processus effectué par le CEP, 4.371 mandataires ont été réaffectés et 5.439 sont redevenus de simples électeurs. Le nombre final de mandataires pour le scrutin du 20 novembre était de 125.367 dont 36.061 femmes (soit 28,76%).

Tableau 9 : Enregistrement des mandataires ventilée par sexe et par département			
Département	Femmes	Hommes	Total
OUEST	18.842	39.397	58.239
SUD EST	1.739	4.928	6.667
NORD	2.946	7.432	10.378
NORD EST	867	2.290	3.157
ARTIBONITE	3.959	11.315	15.274
CENTRE	1.767	6.339	8.106
SUD	2.047	6.294	8.341
GRAND'ANSE	1.177	4.261	5.438

NORD OUEST	1.975	4.674	6.649
NIPPES	742	2.376	3.118
TOTAL	36.061	89.306	125.367

SCRUTIN DU 29 JANVIER 2017

Tableau 10 : Enregistrement des mandataires ventilée par sexe et par département			
Département	Femmes	Hommes	Total
OUEST	11.480	26.442	37.922
SUD EST	854	2.390	3.244
NORD	1.520	4.564	6.084
NORD EST	339	1.308	1.647
ARTIBONITE	2.070	7.400	9.470
CENTRE	858	4.151	5.009
SUD	970	3.499	4.469
GRAND'ANSE	524	2.157	2.681
NORD OUEST	828	2.355	3.183
NIPPES	463	1.563	2.026
TOTAL	19.906	55.829	75.735

Plusieurs séries de données statistiques sur les électeurs enregistrés, candidats, élus, et mandataires ventilées par sexe et département liées aux élections de 2015 et 2016 ont été préparées par l'assistance technique du projet et mises à la disposition du CEP.

- ✓ Statistiques de la liste électorale de 2015
- ✓ Statistiques des élus : Élections législatives 2015
- ✓ Statistiques des élus : Élections conseils municipaux 2015
- ✓ Statistiques des candidats : Élections des Sénateurs 2015-2016
- ✓ Statistiques des candidats : Élections des Députés 2015-2016
- ✓ Statistiques des candidats : Élections municipales et locales 2015-2017
- ✓ Statistiques des candidats : Élections du 20 novembre 2016
- ✓ Statistiques des mandataires : Élections du 20 novembre 2016
- ✓ Statistiques de la liste électorale de 2016

APPUI A LA REDACTION DE REGLEMENTS, PROCEDURES, MANUELS ET AIDE-MEMOIRES

SCRUTIN DU 20 NOVEMBRE

Le Projet a assisté le CEP dans la clarification et l'amélioration des procédures et a contribué à l'élaboration de ce qui suit :

- ✓ Règlements sur 1) la méthode de calcul, 2) les procédures de vote, 4) les procédures de transmission du matériel électoral, et 4) le Centre de Tabulation de Vote.

- ✓ Procédures de 1) recrutement des MBV, 2) de vote et 3) location de centres de réception du matériel électoral.
- ✓ Résolution du Conseil sur les nouvelles procédures de vote notamment sur l'interdiction de vote hors liste à appliquer pendant les élections du 20 novembre 2016.
- ✓ Documents sur 1) le fonctionnement des centres de réception de matériel électoral sensible, 2) les rôles de différents intervenants dans les centres et bureaux de vote.
- ✓ Notes sur 1) la transmission des rapports des observateurs communautaires (au final supprimés) et des superviseurs, et 2) l'organisation de la journée de simulation.
- ✓ Instructions du CEP concernant la démarche à suivre en cas d'absence des superviseurs et/ou des membres des bureaux de vote le 9 octobre 2016.

Le projet a assisté le CEP dans la rédaction de règlements dans les domaines suivants : i) sur les mandataires et les observateurs nationaux et communautaires ; ii) Ces textes ont été discutés et révisés avec le CEP puis présentés aux membres du Conseil.

Impact

Les procédures du CEP ont été mises en place en vue d'une meilleure transparence des élections du 20 novembre 2016.

APPUI A LA FORMATION DES JUGES DU CONTENTIEUX ELECTORAL

Le projet a appuyé le CEP de 2016 dans la formation des juges du contentieux électoral, tout d'abord en préparant un manuel²² puis en proposant un plan soumis et adopté par le CEP en vue de former les juges des BCEN et Bureaux du Contentieux Électoral Communal (BCEC). Cette formation a permis d'améliorer les capacités des juges en vue de traiter les contestations électorales d'une manière efficace conformément aux règles prévues par le décret électoral.

Tableau 11 : Nombre des juges électoraux formés

Organes contentieux	Dates de la formation	Lieu de la formation	Nombre de juges formés
BCED & BCEN	27-31 juillet 2016	Port-au-Prince	80
BCED	11-23 septembre 2016	Cap Haitien-Gonaive-Les Cayes	76
BCED & BCEN	10-11 décembre 2016	Port-au-Prince	32
BCEC, BCED & BCEN	9 janvier-18 février 2017	Cap Haitien-Gonaive-Hinche-Jacmel-Miragoane	663
Total	851		

Impact

La mise en œuvre du plan de formation des juges électoraux a permis au CEP de bien préparer le contentieux électoral des scrutins du 20 novembre 2016 et du 29 janvier 2017.

APPUI A LA GESTION DU PAYROLL DU PERSONNEL TEMPORAIRE DU CEP

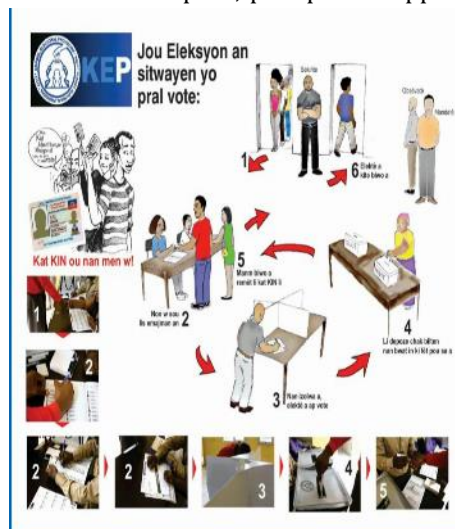
²² Qui avait déjà l'objet d'une première élaboration avec le précédent CEP.

Le projet a appuyé le CEP dans l'exécution du payroll du CEP lors de l'organisation de cinq scrutins. Cela s'est traduite par une exécution directe avec le CEP présidé par Monsieur Pierre Louis Opont, puis par un appui technique avec le CEP présidé par M. Berlangier.

De manière générale, l'exécution du payroll a été ralentie en raison d'une soumission tardive de listes souvent incomplètes au PNUD. De nombreux comptes ont ensuite été rejetés en raison d'erreurs de numéros de comptes, d'absence de domiciliation bancaire, de comptes en devises (non acceptés pour le payroll). En outre, des plaintes ont été émises au niveau du terrain selon lesquelles le CEP n'aurait pas fourni au PNUD la liste du personnel vacataire qui aurait effectivement travaillé lors du scrutin du 9 août et du 25 octobre. Le projet a fourni un appui quotidien à la Direction administrative du CEP pour la collecte et la vérification des données liées aux listes du payroll.

Pour rappel, le PNUD n'était pas en charge du paiement des salaires des membres des BED et des BEC (qui relèvent du budget de fonctionnement du CEP, et est donc financé sur la ligne « interventions publiques » du budget de l'Etat).

Le taux d'exécution à la date de 24 juin 2016 était de 97 % pour les deux payrolls du 9 août et du 25 octobre à la date du mois d'avril 2016.



SCRUTIN DU 9 AOUT

L'exécution du payroll du personnel vacataire du CEP devait se dérouler du 10 octobre et se terminer contractuellement le 22 octobre. Cette exécution s'est fait tout d'abord par virement bancaire pour les membres du personnel vacataire qui avaient fourni un compte en banque ; cela concernait les superviseurs principaux (1.640) et adjoints (2.393), les Agents de la Direction Electorale (ADRE) (159), les Agents de la Sécurité Electorale (ASE) (4.943), le personnel du Centre d'Impression des Listes (55), les opérateurs des centres d'appel (168), le personnel du Centre de Tabulation des Votes (860), et des Grands Formateurs (109), avocats de la DAJ (27) et juges du contentieux électoral (95)

Le paiement s'est effectué ensuite par cash au niveau des 31 succursales de la SOGEBANK réparties à travers le pays et cela concerne les Membres de Bureau de Vote (40.454). La PNH avec l'appui d'UNPOL a permis de sécuriser l'opération. Le paiement s'est exceptionnellement poursuivi par cash jusqu'au 24 octobre dans 19 points de paiement ouverts à travers le pays.

SCRUTIN DU 25 OCTOBRE

En ce qui concerne le payroll du personnel vacataire du scrutin du 25 octobre 2015, le taux d'exécution était pour chacune des catégories suivantes:

- Membres de Bureau de Vote : 96.21%
- Opérateurs des Centres d'appel : 96%
- Agents de la Direction de Registre Électoral : 96%

- Agents du Centre d’Impression des Listes électorales : 100%
- Opérateurs de saisie MBV : 100%
- Opérateurs du Centre de Tabulation de vote : 100%
- Grands formateurs : 100%
- Superviseurs principaux et adjoints de Centre de vote : 95%
- Personnel affecté au CTV (dont avocats) : 93%
- BCEN/BCEC : 99%
- BCED/BCEC (liste complémentaire) : 94%
- Agents Sécurité Électorales : 95%
- Superviseurs départementaux : 93%
- Superviseurs communaux : 89%



Afin de faciliter la gestion du payroll du CEP pour les scrutins de novembre 2016 puis de janvier 2017, le projet a développé une application Web permettant la gestion du personnel électoral. Cela a permis au CEP d’identifier les doubles enregistrements en tant que mandataires et donc de faciliter une dépolitisation du personnel vacataire.

Impact

- L’évaluation des grands formateurs a permis au CEP de procéder aux changements nécessaires selon une procédure objective et transparente.
- L’utilisation de la base de données du personnel vacataire a permis d’identifier les doublons ainsi que les informations manquantes. Cela a facilité de fait la gestion du payroll.

APPUI AU RENFORCEMENT DE LA CAMPAGNE D’EDUCATION CIVIQUE ET DE SENSIBILISATION

Cet appui s’est essentiellement porté sur les scrutins du 9 août, 25 octobre 2015, 24 janvier 2016 (annulé). Faute de fonds, le projet n’a pu qu’accompagner le CEP et les partenaires dans ce domaine.

PERIODE PRECEDANT LE SCRUTIN DU 9 AOUT

La commission technique du CEP relative à la communication, sensibilisation et éducation civique, composée par le CEP, le PNUD, MINUSTAH, IFES, NDI et IDEA, avait été lancée le 16 juin 2016. Le PNUD y a participé activement et a fourni un appui au CEP dans la révision du plan stratégique y compris l’analyse des cibles, outils et supports, afin de définir et suivre la campagne de sensibilisation du CEP.

Dans ce cadre, le projet a appuyé le CEP dans la diffusion de spots/jingles (radio et télé), l’affichage de messages de sensibilisation sur les panneaux publicitaires et les banderoles, et la distribution des messages sur des maillots et dépliants.

La campagne de sensibilisation des électeurs avait débuté le 16 juillet 2015. Une diffusion massive de messages de sensibilisation a démarré à cette date pour une durée de quatre semaines avec l’appui du PNUD.



7 spots radio²³ à travers 50 à 91 chaînes radio à raison de 4 à 25 fois par jour pendant 4 semaines (20.746 spots radio diffusé en total) au niveau de Port-au-Prince et des différents départements.

5 spots TV²⁴ à travers 22 à 35 chaînes télévision 2 à 4 fois par jour pendant 4 semaines (3.286 spots tv diffusés au total) au niveau de Port-au-Prince et des départements.

Le projet a ensuite pris en charge l’affichage et la diffusion de messages de sensibilisation qui avait trait à la participation, à l’inclusivité et à la stabilité institutionnelle et politique. Ces messages ont été, à partir de 6 juillet 2015, affichés sur une cinquantaine de « panneaux d’affichage » et de 500 banderoles postées dans chacun des dix départements du pays. 10.000 dépliants, 2.000 affiches, 18.562 maillots, 5.000 képis, 50.000 bracelets, 5.000 sacs de course, 5.000 porte-clés ont été ensuite produits et en partie distribués avant le scrutin.



PERIODE PRECEDANT LE SCRUTIN DU 25 OCTOBRE 2015

Pour le scrutin du 25 octobre, le CEP avait demandé aux partenaires techniques de se focaliser sur les axes suivants :

- La formation des électeurs ;
- La mise à la disposition de l’électorat d’un ensemble d’informations nécessaires à l’exercice de leur droit de vote ;
- La sensibilisation des jeunes et des femmes avec des messages radios - télé qui soient faciles à mémoriser.

En accord avec les priorités du CEP, le projet avait élaboré un plan de diffusion de spots radio et TV de manière plus intensive et plus ciblée ainsi que la diffusion d’émissions TV qui puissent offrir un espace de dialogue entre les électeurs et le CEP. Suite à une requête du CEP pour renforcer la campagne de sensibilisation, le projet avait accepté de contracter 5 (cinq) artistes dans le but d’augmenter les impacts de la campagne de sensibilisation comme « influenceurs » et pour véhiculer des messages mieux ciblés à la population et surtout aux jeunes, femmes et personnes handicapées sur l’importance du vote, où voter et comment voter.

Le projet a ensuite organisé des formations de sensibilisation et d’éducation civique ciblées aux associations de jeunes et de femmes dans les dix départements du pays, en partenariat avec le CEP et d’autres agences du système des Nations Unies. Dans l’optique du scrutin du 25 octobre, 2015, 20.000 maillots, 5.000 képis, 5.000 porte-clés, 5.000 sacs de cours, 150.000 bracelets, 20.000 dépliants, et 10.000 affiches avaient été distribués.

²³ Thématiques des spots audio: 1) Participation des femmes, 2) **Reg jwet demokrasi (participation)**, 3) Partis politiques, 4) Participation des jeunes, 5) Elections sans violence, 5) Mandataires, 6) Observateurs.

²⁴ Thématiques des spots vidéo : 1) Participation des femmes : <https://www.youtube.com/watch?v=do5nC8lfN1k> ; 2) Partis Politiques : https://www.youtube.com/watch?v=uLTUAs_uAC8&feature=youtu.be; 3) **Elections sans violence** : <https://youtu.be/6b9RIB8GS8>; 4) **Reg jwet demokrasi (participation)** : https://youtu.be/AG8_PzmNIOA; 5) Comment voter : <https://youtu.be/6lVxFmrpros> ; 6) Mandataires : <https://youtu.be/AnzX6JZoKx0> .

Le projet a élaboré une nouvelle affiche/dépliant « Comment voter ? » et deux nouveaux posters pour la sensibilisation des électeurs²⁵.

PERIODE PRECEDANT LE SCRUTIN INITIALEMENT PREVU POUR LE 27 DECEMBRE 2015 ET PUIS AU 24 JANVIER 2016

Le PNUD, à travers son équipe technique, a appuyé le CEP dans la planification et la mise en oeuvre d'une campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation civique avec un accent sur la mobilisation et le renforcement des capacités des femmes et des jeunes. Des rencontres de la commission technique de la communication et de sensibilisation du CEP ont eu lieu régulièrement, facilitant la coordination des interventions du PNUD, de la MINUSTAH et de l'IFES.

La diffusion de spots radio et TV s'est réalisée en deux périodes:

- 3 spots radio diffusés 10.743 fois en total (1 spot radio « résultat » sur 28 chaînes en novembre ; spots radio « comment voter » par Rachelle Compere et « Où voter » par Princess Eud sur 52 chaînes en décembre; et spots radio « où voter » et « comment voter » modifiés par Princess Eud sur 60 chaînes en janvier).
- 3 spots TV10 diffusés 1.209 fois en total (spot TV « résultat » par Princess Eud sur 23 chaînes en décembre ; spots TV « ou voter » et « comment voter » par Princess Eud sur 60 chaînes en janvier.)
- Conception, impression et installation de 50 panneaux d'affichage avec Princess Eud en remplacement des anciens panneaux, en vue de cibler plus les jeunes et les femmes.
- Deux nouvelles affiches avaient été conçues par les graphistes du PNUD dont un sur le thème « Vwa nou tout konte » et un autre avec Princess Eud sur le thème « An n patisipe ». Environ 20.000 ont été imprimés, et distribués à travers les activités du PNUD/CEP et des partenaires.
- 20.000 maillots, 5.000 kèpis, 5.000 sacs, 5.000 porte-clés, 50.000 bracelets ont été distribués.

SCRUTINS DU 20 NOVEMBRE 2016 ET DU 29 JANVIER 2017

À l'issue de la répartition du budget des opérations électorales, la totalité de cette activité (6) a été prise en charge par le CEP. Le projet a cependant fourni une assistance technique à ce dernier à travers la commission technique sur la communication, la sensibilisation et l'éducation civique lors des étapes suivantes :

- L'élaboration du plan stratégique et du budget lié à la campagne de sensibilisation, pour la réalisation d'activités variées telles qu'une campagne médiatique, une tournée de sensibilisation, des activités ciblées sur les jeunes et une caravane ciblée sur les femmes.
- La gestion d'un sondage en ligne pour choisir un slogan global pour la campagne de sensibilisation. Le slogan « ELEKSYON SE ZAFÈ PA NOU TOUT » qui a donc été choisi après consultation auprès de près de 100 personnes, qui faisaient partie notamment des organisations de jeunes et de femmes.
- La planification du projet « Engagement 2.0 », afin de sensibiliser des jeunes sur les élections à travers un concours de photos et vidéos utilisant les médias sociaux Facebook, Twitter, YouTube, Instagram).
- La gestion de médias sociaux à travers des sessions techniques fournies par le Projet ainsi que l'Unité de Communication du PNUD.

²⁵ Photos de l'affiche et dépliant « Jou Eleksyon an Sitwayen yo pral vote » prises par le CTP du projet élections du PNUD.

- La conception d'un poster qui montrait comment valider le bulletin de vote par l'électeur, ainsi que des exemples de marques invalides. Ce poster a été approuvé par le CEP et affiché à l'entrée des bureaux de vote le jour du scrutin du 20 novembre.
- La distribution de 2.808 maillots de sensibilisation qui étaient en stock suite à une demande de la Direction de la Communication.

L'élaboration du plan et du chronogramme de sensibilisation post-ouragan avec une approche spécifique pour le Grand-Sud, ainsi que le contenu de spot destiné aux citoyens vivant dans les zones les plus touchées. Suite à des difficultés administratives qui ont retardé l'exécution, le CEP a pu mener les activités suivantes, pendant la dernière semaine précédant le scrutin du 20 novembre :

- La diffusion de six émissions « ELEKSYON SE ZAFÈ PA NOU TOUT » ;
- La diffusion d'une dizaine de spots de divers thèmes sur 10 radios de la capitale, 29 radios départementales et 15 radios communautaires. Un spot spécial a été réalisé sur la situation dans les départements du Grand-Sud, deux (spot et capsule) sur la participation des femmes ;
- L'organisation d'un tournoi de foot aux Cayes avec la participation du CEP et des BED/BEC de l'ouest, de Grande-Anse, de Nippes et du Sud ;
- Le porte-à-porte à travers le déploiement des 473 éducateurs civiques de la Coalition des Haïtienne Volontaires (COHAIV) dans le Grand-Sud ;
- La sensibilisation par les Conseiller/es, les BED et les BEC dans les différents départements du pays.

APPUI AU CENTRE MEDIA

Le projet a appuyé l'identification et la mise en œuvre d'un Centre Média temporaire du CEP à l'Hôtel Ritz Kinam pour un période de six mois (une salle de conférence et une salle média) à partir d'août 2015. Des équipements (4 laptops et 4 imprimantes) et des services d'internet permettant la transmission directe de conférences de presse sur la Télé National Haïti (TNH) ont été fournis.

L'appui du PNUD a permis au CEP d'inaugurer le Centre Média le 6 août 2015 en présence de 50 journalistes haïtiens, à l'occasion de la clôture de la campagne électorale. Une assistance technique et opérationnelle a été fournie le jour du scrutin pour assurer un bon déroulement.

Le Centre Média a permis au CEP de donner des conférences de presse hebdomadaires et autres conférences et points de presse de grande envergure dans le cadre des élections. Il a permis également aux journalistes de suivre les dernières informations sur les élections, rencontrer des responsables du CEP et préparer leur papier après la couverture d'événements.

Il a été clôturé le 1er février 2017 et n'a pas été réouvert par la suite.

Impact

- Environ 97% de la population a été couverte par les spots radio ; environ 65% de la population a été couverte par les spots TV approuvés par le CEP pour le premier tour des élections au niveau national grâce à l'appui du PNUD.²⁶

²⁶ Toutefois, il est à noter que le taux de participation dépendait autant de la sensibilisation que des enjeux politiques et des conditions sécuritaires.

- Une approche coordonnée de l'appui au CEP dans la planification et la mise en œuvre de la campagne d'éducation civique entre les partenaires techniques (PNUD, MINUSTAH et IFES) a permis une utilisation maximale des ressources et l'exécution efficace des activités.
- La mise en œuvre du Centre Média du CEP pour une période de six mois permet des échanges réguliers et efficace entre le CEP et les diverses parties prenantes surtout les journalistes, ce qui contribue à promouvoir un dialogue ouvert et la transparence du processus électoral et accroître la confiance de la population envers l'institution électorale.

APPUI AU RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES

Des activités ont été menées dans ce cadre, notamment avec le CEP de 2015, en utilisant les fonds alloués dans le domaine de l'éducation civique et la sensibilisation.

Dès la publication du décret électoral le 2 mars 2015, le projet a participé à la mise sur pied d'une stratégie et d'un plan d'action pour la promotion de la participation des femmes développés conjointement avec la Section Genre de la MINUSTAH. Ces documents avaient pour but de promouvoir les dispositions du décret électoral qui visaient à assurer qu'au moins un tiers des membres ou cartels des BED, des BEC, du conseil municipal, du CASEC et d'ASEC soient des femmes et qui incitaient les partis politiques à intégrer au moins 30% de femmes dans leur liste de candidats.

Le PNUD a ensuite assuré l'organisation de réunions de coordination avec les partenaires en éducation civique, notamment le CEP, le PNUD, la MINUSTAH, ONU Femmes, UNESCO et la COHAIV sur une base hebdomadaire, puis à partir de mai 2016, bimensuelle.

Le projet a été ensuite à l'origine de la circulaire sur la violence à l'encontre des candidates et électrices en période électorale. Cette circulaire a été adoptée à la veille du scrutin du 25 octobre 2015 et a bénéficié de l'appui du CEP qui a promu sa signature auprès du Ministère de la Justice.

Le projet a ensuite élaboré et diffusé un manuel d'éducation civique électoral ainsi qu'une brochure d'information sur la manière d'organiser une campagne électorale à destination des femmes candidates. Ces matériaux étaient disponibles en français et en créole.

Près de 1.076 membres de la société civile ont été formés par le CEP, le PNUD et la COHAIV comme éducateurs civiques dans les 10 départements du pays afin de sensibiliser la population sur l'ensemble du territoire. Près de 140 000 personnes ont été sensibilisées potentiellement lors des scrutins organisés en 2015. 473 éducateurs civiques de la Coalition des Haïtienne Volontaires (COHAIV) ont été déployés dans le Grand-Sud à quelques jours du scrutin du 20 novembre 2016.

Dans le cadre d'une stratégie « One UN », le projet a financé deux projets avec ONU Femme et UNESCO, respectivement en vue de la participation des femmes et des jeunes. Les partenariats avec ONU-Femmes et UNESCO ont débuté respectivement en juin et août 2015 et ont pris fin durant le premier et le deuxième semestre de l'année 2016.

ACTIVITES D'ONU FEMMES FINANCEES PAR LE BASKET FUND

Afin de répondre à une forte demande des organisations des femmes quant à la nécessité de fournir un appui à la participation des femmes notamment aux candidatures féminines et pour inciter les femmes électrices à aller voter, le PNUD a signé un accord avec ONU Femmes pour un montant de 160.500 USD le 15 juin 2015 à travers le basket fund. Ces fonds ont été alloués à la conduite d'activités en vue de la mobilisation des femmes dans le cadre du renforcement de la campagne d'éducation civique. Les activités principales étaient :

- Sensibilisation et éducation des femmes et jeunes sur l'engagement civique, l'importance des élections et la participation des femmes à travers la mobilisation et le renforcement de réseaux de femmes.
- Renforcement des capacités des candidates aux élections législatives en matière de campagne électorale.
- Sensibilisation des journalistes et de leurs réseaux dans la perspective genre dans le cadre de la couverture des questions électorales.
- Appui aux organisations de femmes pour la signature d'un accord avec les chefs de partis politiques sur environ trois thématiques importantes de suivi au niveau de la 50e législature.

Dans le cadre du partenariat PNUD/ONU Femmes, un atelier a été organisé les 6 et 8 juillet 2015 à Port-au-Prince et à Cap Haïtien, et a permis de réunir soixante-quatorze (74) journalistes dont vingt (20) femmes, issues de médias les plus influents.

Plus de 300 volontaires (principalement des femmes et jeunes) issus de tous les départements du pays et ayant participé aux deux (2) campagnes de sensibilisation relatives aux élections du 9 août et 25 octobre 2015 ont ensuite été formés. Ces 300 volontaires furent ensuite déployés à deux reprises et pendant la semaine précédant chaque tour électoral dans toutes les communes du pays pour sensibiliser la population (35 000 personnes potentielles) sur l'importance du vote et surtout sur l'importance de l'inclusion des femmes dans le processus électoral et dans les espaces décisionnels politiques.

Dix-sept (17) radios communautaires se sont engagés dans la diffusion de spots promouvant le vote féminin et l'appui aux candidatures des femmes. Ces spots furent également diffusés à travers les communes (dans des lieux de rassemblement : marchés publics, places publiques, etc.) dans les différents départements à l'aide de mobiles préposés à cet effet.

Trente-quatre (34) femmes ont pris part à un atelier de travail sur un agenda parlementaire sensible au genre. Les participantes incluaient des cadres supérieurs du MCFDF, des dirigeantes et regroupements d'organisations de femmes de tous les départements, ainsi que des candidates à la députation.

ACTIVITES D'UNESCO FINANCEES PAR LE BASKET FUND

Le PNUD en partenariat avec UNESCO a promu et mis en œuvre un projet d'« Appui à la jeunesse » dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des actions conjointes de sensibilisation des jeunes par des jeunes. Des rencontres avec des différentes parties prenantes ont eu lieu, à savoir avec Les Rescapés et le Réseaux de Jeunes Parlementaires Haïtiens (RJPH) comme partenaires de mise en œuvre. Des réunions consultatives avec le Directeur de Communication du CEP ont été organisées régulièrement pour présenter le plan d'activités et afin d'assurer son harmonisation avec la stratégie de communication et les messages de sensibilisation validés par le CEP. L'accord entre le PNUD et l'UNESCO pour un montant de 200.000 USD portait sur les activités suivantes :

- L'appui au renforcement des capacités des organisations de jeunes ;
- La sensibilisation et renforcement des jeunes à travers des théâtres forums ;
- La diffusion des messages de sensibilisation à travers les médias.

UNESCO a signé un accord avec la COHAIV (Coalition des Haïtiens Volontaires) afin de mener deux activités :

- La répétition des formations en éducation civique menée par le CEP et le PNUD dans les zones à forte violence électorale, négligées, à faible pourcentage de participation et où les élections ont été annulées.

- Solidarité des Jeunes Volontaires pour aller voter (SSJVV) en encourageant, le jour du vote, les jeunes à participer au scrutin.

10 jeunes éducateurs civiques de la COHAIV ont été formés (5 femmes, 5 hommes) sur l'éducation civique et la communication radiophonique. Cette formation a eu lieu en partenariat avec UNESCO, SAKS (réseau de radios communautaires), COHAIV et Radio MINUSTAH.

A cette occasion, les jeunes ont élaboré plusieurs thèmes d'émissions: « Comment voter? Les violences électorales et la culture de paix; Comment fonctionne une élection? Comment fonctionne le centre de tabulation? »

Le réseau de radios communautaires SAKS, avec UNESCO, a produit 12 émissions à partir des thèmes déterminés par ces dits jeunes.

150 (dont 44 femmes) jeunes Volontaires Multiplicateurs de la Démocratie et de la Citoyenneté (VMDC) (

de la COHAIV ont été formés sur les questions de la participation des jeunes et des femmes au niveau des communes. Ils ont à leur tour organisé des séances d'éducation civique au niveau de leurs sections communales notamment dans les écoles. 106.000 personnes ont été sensibilisées.

Avec la troupe de théâtre « les Rescapés », 22 représentations de théâtre-forum dans dix départements ont été organisées.

Impact

- Les dispositions du décret électoral en faveur de la participation des femmes candidates ont été promues.
- La poursuite du travail, en étroite collaboration avec un groupe de jeunes éducateurs civiques par le biais de formations techniques ciblées, contribue à rendre plus autonomes ces jeunes acteurs clés; et ils sont mobilisés davantage pour encourager d'autres jeunes à participer aux élections, en partageant leurs propres expériences.
- Le partenariat entre les Nations Unies et les organisations de la société civile sur le plan de l'éducation civique a été très solide grâce à un échange régulier et une coordination efficace ; cela a assuré une utilisation maximale des ressources disponibles et des synergies des activités.

APPUI AU FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE TABULATION DES VOTES ET A L'AMELIORATION DE PROCEDURES

APPUI TECHNIQUE ET AU FONCTIONNEMENT DU CTV

Le Projet avait mis essentiellement deux experts en appui au CTV, notamment afin de fournir une assistance pour la gestion de l'infrastructure technologique (dont l'infrastructure Cloud). En 2015, l'appui s'est aussi traduit par l'acquisition des équipements (dont ordinateurs, caissons d'archivage), la prise en charge des repas du personnel du CTV, du loyer du bâtiment à la SONAPI. Elle s'est aussi traduite par la production d'un manuel de procédures et de fonctionnement du CTV.

SCRUTIN DU 9 AOUT ET 25 OCTOBRE 2015

L'appui s'est traduit par les activités suivantes :

- Préparation et mise à jour de l'infrastructure technologique et opérationnelle du CTV avec la fourniture de 150 ordinateurs, 4 serveurs, plusieurs bases de données, les logiciels de tabulation et de publication des résultats préliminaires et le réseau informatique.
- L'approvisionnement d'uniformes et le financement du payroll de 300 opérateurs de saisie du CTV.
- La fourniture intégrale jour et nuit des repas a été assurée pour les opérateurs et d'autres personnel technique travaillant au CTV (juges, avocats, staffs du CEP) suivis pendant le processus de tabulation du vote lié aux élections du 9 août et du 25 octobre 2015.
- Scrutin du 9 août : Saisie informatique, numérisation et publication sur Internet de 21.001 procès-verbaux. Le site web des résultats préliminaires a reçu 814.360 requêtes.
- Scrutin du 25 octobre : Saisie informatique, numérisation et publication sur Internet de 13.429 PV pour la présidentielle, 11.347 PV pour l'élection sénatoriale, 12.765 PV pour l'élection des députés et 13.372 PV pour l'élection municipale. Le site web des résultats préliminaires a reçu 4.350.000 requêtes

Il n'y a presque pas eu d'appui en vue du scrutin finalement annulé du 24 janvier 2016. Deux manuels portant sur les procédures de tabulation et le fonctionnement du CTV ont été produits en janvier 2016.

PENDANT LES TRAVAUX DE LA CIEVE

Sur demande du Directeur du Centre de Tabulation de Vote (CTV), un appui technique a été fourni par les experts du projet pendant la période de travail de la CIEVE, au cours du mois de mai 2016, dans la préparation des :

- Résultats obtenus à partir de la base de données du CTV afin de réaliser une comparaison avec ceux obtenus par l'échantillon utilisé par la Commission.
- Logiciel de consultation de la liste électorale pour effectuer la vérification de la LEP.
- Création et activation de quarante-cinq (45) comptes d'utilisateurs demandés par les membres de la CIEVE.
- Soutien technique dans la vérification du réseau informatique du CTV, pour assurer leur fonctionnement pendant la période du travail de la CIEVE.
- Préparation, impression et vérification de la deuxième partie des résultats définitifs pour les élections municipales pour un total de 66 communes.
- Préparation et vérification de la liste complète des membres des cartels élus faisant partie de la deuxième partie des résultats définitifs.
- Des discussions se sont poursuivies avec l'entreprise ayant réalisé la mise en place d'un système de vidéo-surveillance au CTV pour améliorer la qualité des images collectées.

SCRUTIN DU 20 NOVEMBRE 2016

Des séances de formation y compris sur la déontologie et des simulations ont été réalisées en septembre et octobre 2016.

Des visites guidées pour les partis politiques ayant un(e) candidat(e) à la présidentielle ont été organisées en septembre, dans le but d'expliquer les différents aspects normatifs et opérationnels du processus de tabulation.

30 ordinateurs ont été acquis pour le CTV. Les ordinateurs et les autres équipements informatiques ont été mis au point avec tests, antivirus, connectivité et restrictions d'accès.

Réalisation du réaménagement physique de l'unité de réception et inventaire de PV dont la mise à jour du module informatique.

Fourniture d'une assistance technique dans l'actualisation des différents modules du logiciel de tabulation de votes.

Création d'un nouveau site de publication des résultats et d'images de PV smartphones, PV numérisés et PV numériques produits à partir des données saisies.

Adaptation du logiciel et de la base de données du CTV afin de permettre la saisie des nouvelles informations telles que la quantité des électeurs ayant voté et leur ventilation par sexe.

Soutien technique fourni en permanence lors du processus de tabulation. La plateforme technologique et opérationnelle du CTV a fonctionné sans interruption.

Élaboration de la documentation technique dans le contexte de la passation au CEP de la plateforme technologique du CTV y compris la base de données. La tabulation du 20 novembre a été gérée entièrement par le staff technique du CTV.

SCRUTIN DU 29 JANVIER 2017

La connexion internet du CTV avait été renforcée, la bande passante de Natcom est passée de 5Mbps à 20 Mbps. Une connexion en back up de 10 Mbps a été souscrite auprès de Digicel pour suppléer aux défaillances éventuelles de Natcom. Deux routeurs de 10 Gbits ont été achetés pour permettre aux trois spécialistes du PNUD d'être autonomes en cas de déficience totale de l'internet de Natcom et de Digicel.

Les modules du système de tabulation ont été mis à jour dans le but de traiter les élections locales. Les cartels des candidats pour les élections locales ont été ajoutés à la base de données, ainsi que la liste des PV attendus pour chaque poste électif.

Le module de rapports préliminaires et finaux a été mis à jour pour produire des rapports des élections locales et pour refléter également le modèle correspondant sécurisé.

Le système de publication d'images de PV a été amélioré pour tenir compte des élections locales et pour la production de statistiques.

Un soutien technique constant de 24 heures sur 24 a été assuré par le Projet du jour du scrutin jusqu'à la date de la publication des résultats préliminaires.

APPUI A L'OPERATION DE TRANSMISSION DES PV PAR VOIE PHOTOGRAPHIQUE (SMARTPHONES)

SCRUTIN DU 9 AOUT 2015

Un total de 1.750 smartphones avait été distribué aux superviseurs sur le terrain. 2.100 photos ont été reçues au final ce qui peut être considéré comme un bon chiffre par rapport au nombre de smartphones déployés. Néanmoins les remplacements de dernière minute de superviseurs ont affecté négativement l'opération, en termes de formation et de capacité à utiliser proprement les smartphones.

Au cours de la préparation et de la configuration des smartphones, le projet avait formé et avait contribué au renforcement des capacités des 29 opérateurs du CEP (14 femmes et 15 hommes) en tant qu'agents d'appui

aux technologies d'information et de la communication (ICT) du bureau de la cellule de soutien à l'opération des transmissions des PV par smartphones.

SCRUTIN DU 25 OCTOBRE

Des améliorations en vue du scrutin du 25 octobre à plusieurs niveaux avaient été introduites telles que :

- La simplification de l'application Android.
- Le renforcement de la formation de grands formateurs et amélioration des outils de formation.
- L'introduction d'un aide-mémoire en créole et en français à l'attention des superviseurs.
- La plus grande implication du personnel du CEP, notamment au niveau des préparatifs, de la formation, et de la livraison physique des smartphones.
- La mise en place d'un centre d'appel pour un appui technique.
- Un total de 1.933 smartphones avait été distribué à une moyenne de 1 smartphone par 10 bureaux de vote. 25.000 images ont été reçues le jour après les élections et 10.000 images supplémentaires ont été reçues une fois les téléphones activés pour la nouvelle configuration (35.000 images au total).

SCRUTIN DU 24 JANVIER 2016 (FINALEMENT REPORTE)

2.213 smartphones avaient été distribués afin de pouvoir couvrir 100 % des CV. Une formation sur la distribution, l'utilisation et la récupération des smartphones a été intégrée dans les séances de formation de 109 GF qui ont eu lieu en janvier 2016. Quatre équipes conjointes CEP/PNUD avaient été déployées dans les départements pour assurer la distribution des smartphones aux superviseurs des CV, ainsi que le suivi sur la documentation. À la suite de l'annonce du report des élections, les smartphones ont été récupérés.

2.390 smartphones restés stockés ont fait l'objet d'un inventaire avec le CEP.

SCRUTIN DU 20 NOVEMBRE 2016

Le projet a continué de récupérer les smartphones qui ont été distribués dans le cadre des élections prévues le 24 janvier 2016 mais reportées. À la date de 24 août 2016, 92,54% avaient été récupérés.

Le projet a évalué les images qui ont été transmises via smartphones lors des élections du 25 octobre 2015, afin de déterminer la qualité et les améliorations à faire dans l'application. L'objectif était d'améliorer les fonctionnalités, et d'ajouter les outils nécessaires pour une meilleure préparation et qualité des images (procès-verbaux).

Un logiciel a été développé pour le traitement des images des PV envoyés à travers les smartphones pour publication sur le site des résultats du CEP.

Une session sur l'opération smartphone a été intégrée dans les différentes étapes de formation des GF. Une présentation a été préparée pour l'intervention du Directeur du CTV.

1.000 smartphones supplémentaires ont été acquis en vue de couvrir la totalité des bureaux de vote, livrés en septembre 2016.

Les services de voix et données pour 3.300 smartphones (Digicel et Natcom) ont été mis à la disposition du CTV.

Appui fourni dans la préparation d'un plan de travail de l'opération smartphones contenant cinq modules sur 1) la charge de la batterie, 2) l'enregistrement, 3) la mise à jour, 4) le contrôle de qualité, et 5) le colisage.

Une supervision a été assurée pour les 36 opérateurs dans la préparation de 2.850 smartphones, qui ont été ensuite distribués dans les 10 départements avec l'appui de la MINUSTAH.

40 ordinateurs portables ont été acquis et utilisés dans l'activité de traitement de photos de PV pour publication. Deux groupes de 40 opérateurs ont été embauchés pour cette activité et ont travaillé 24 heures afin d'assurer le traitement et la publication des photos de PV en 48 heures.

25.380 photos des PV ont été reçues dans les 24 heures après la fermeture des BV et la publication des PV a suivi au fur et à mesure. Un nombre total de 13.790 images des PV ont été publiées sur le site du CEP à la date du 25 novembre 2016.

SCRUTIN DU 29 JANVIER 2017

Un logiciel a été développé pour le traitement des images des procès-verbaux envoyés à travers les smartphones par les superviseurs des centres de vote pour pouvoir les publier sur le site des résultats du CEP.

Un appui a été fourni pour aider le personnel du CTV dans la vérification et la mise à jour des smartphones avec les BED et BEC.

La souscription de services de voix et données a été effectuée pour 3.300 smartphones (Digicel que de Natcom).

Mise en place et supervision 24/24 heures d'un module de traitement et de publication d'images des PV.

2.730 smartphones ont été distribués par le CEP dans les 10 départements du pays.

23.716 photos des PV reçues dans les 24 heures après la fermeture des BV. La publication des PV a suivi au fur et à mesure. Un nombre total de 14.537 (37.51% du total attendu) images des PV ont été publiées sur le site du CEP à la date du 10 février 2017.

Impact

L'appui technique du PNUD fourni pendant la période du travail de la CIEVE en mars 2016, notamment la fourniture des outils et des informations à temps, a été grandement reconnu et apprécié par le CEP ; cela a assuré le bon déroulement des activités effectuées au sein du CTV, et aussi augmenté la confiance des parties prenantes dans le processus électoral.

La vérification des images transmises par smartphones a permis de déterminer l'amélioration à apporter au niveau des applications, dans le but de renforcer la qualité des images – procès-verbaux – et d'accélérer le processus de publication lors des prochains scrutins.

Des procédures plus claires ont été mises en place, qui permettront, si elles sont préservées, d'améliorer la transparence des prochaines élections

APPUI AUX ELECTIONS INDIRECTES (JURIDIQUE, FORMATION, ACHAT ET LOGISTIQUE)

Cet appui ne figurait pas explicitement dans le ProDoc. Une réunion du comité de pilotage du projet le 16 mai 2016 a cependant autorisé un appui dans la formation et l'appui à l'organisation des élections indirectes.

Des notes techniques ont été préparées par le Projet et soumises au CEP :

- Les différents organismes issus des élections indirectes : leur organisation ; leur mode d'élection et les attributions.
- Les différentes étapes à réaliser en vue d'organiser les élections indirectes.
- Le Projet a également fourni une assistance technique et opérationnel à la Direction de la Formation du CEP ainsi que d'autres directions concernées dans la préparation et la mise en œuvre de la journée d'orientation destinée aux grands formateurs et aux membres des BED et des BEC :
- Un guide d'orientation sur les élections indirectes a été préparé pour l'orientation des membres des BEC et des BED. Le guide est un document opérationnel expliquant le rôle des BEC et des BED tel que défini par les Règlements et les procédures du CEP.
- Une assistance a été fournie dans l'élaboration des spécifications techniques des guides de formation, des bulletins, des procès-verbaux et autres matériels liés aux élections indirectes

L'acquisition de 600 kits de matériels sensibles pour l'orientation des 55 grands formateurs, 33 membres des BED et 426 membres des BEC, ainsi que des services de restauration et de salles sur quatre sites pour l'organisation des dites orientations (Port au Prince, Cayes, Cape Haïtien, Gonaïves) le 13, 19 et 21 juin 2017 a été assuré.

Les missions de suivi et monitoring dans tous les sites d'orientation ont été réalisées par les membres du Projet afin d'assurer le déroulement de l'orientation, la disponibilité du matériel d'orientation, et le paiement des per diem aux participations qui ont été pris en charge par le SOGEBANK.

Le Projet a également appuyé le CEP dans la conception d'un plan logistique adapté à la réalité de terrain pour le déploiement du matériel dans le cadre des élections indirectes qui concernent les organes touchés : Assemblée municipale (AM), Assemblée départementale (AD), Conseil départemental (CD) et le Conseil interdépartemental (CID). Ce plan a permis au CEP et ses démembrés d'assurer une bonne planification à l'organisation des dites élections, notamment lors des élections du 10 juillet au niveau des Assemblées des Sections Communales (ASEC) et des Délégués de Ville (DV) pour la désignation des membres des Assemblées Municipales.

COORDINATION ET GESTION DU PROJET

La coordination et la gestion de projet a été assurée, et une assistance technique a été fournie au CEP à travers les conseillers, expert (s) et personnels nationaux et internationaux du projet²⁷. Une assistante nationale a par ailleurs travaillé en étroite collaboration avec la direction administrative et financière. Elle a ainsi pu collecter de manière journalière les informations manquantes pour tout ce qui concernait les arriérés de paiement.

Le projet a organisé plusieurs réunions de partenaires techniques et financiers durant le premier semestre 2015. La coordination a ensuite été assurée par le CEP lors des tables de pilotage opérationnelles du CEP qui se tenaient de manière hebdomadaire.

Le projet a élaboré plusieurs budgets correspondant aux différents scénarios du calendrier électoral qui ont été considérés avant la publication du nouveau calendrier le 6 juin 2017. Le budget pour réaliser les deux jours du scrutin initialement prévu le 9 octobre 2016 et le 18 janvier 2017 était estimé à 55 millions USD.

²⁷ En formation, logistique, achats, budget, contentieux électoral, communication, éducation civique, participation des femmes et des jeunes, IT

Produits Prévus	CEP	PNUD	UNOPS	Grand Total
1. Renforcement des capacités du CEP	1.955.400 00	471.350,00		2.426.750,00
2. Acquisition du matériel sensible et non-sensible	340.000,00	12.808.476,38		13.148.476,38
3. Impression des listes d'émargement	189.200,00	421.080,00		610.280,00
4. Accréditation des observateurs et mandataires ; enregistrement des candidatures	3.925.017,00	1.889.504,00		5.814.521,00
5. Payroll du personnel vacataire	16.831.134,02			16.831.134,02
6. Sensibilisation et éducation civique	2.490.000,00			2.490.000,00
7. Centre de Tabulation des Votes	4.283.674,60	400.000,00		4.367.045,60
8. Assistance technique		897.000,00		897.000,00
9. Coordination et Gestion du Basket Fund		2.204.960,00		2.204.960,00
Frais de gestion		1.093.204,00		1.093.204,00
Logistique			4.800.000,00	4.800.000,00
Grand Total	30.014.425,62	20.185.574,38	4.800.000,00	55.000.000,60

Le projet a assuré l'analyse régulière des ressources disponibles, des dépenses, des coûts estimatifs et les gaps financiers.

Le projet a été audité deux fois ; la première fois en juin / juillet 2016 ; la deuxième fois en avril 2016. Les deux rapports sont publics et sont disponibles sur : <http://audit-public-disclosure.undp.org/>

La révision substantive du ProDoc avec une extension jusqu'au 30 juin 2017 a été signée par le PNUD et le MPCE le 14 novembre 2016, suite à la validation de cette extension de clôture du projet par le Comité de Pilotage. Le PNUD a fait une demande de prolongation de trois mois sans coût jusqu'au 30 septembre 2016 en vue de l'appui à l'organisation des élections indirectes.

Le projet a organisé une retraite interne d' « évaluation et leçons apprises : Processus électoral 2015-2017 » du 17 au 18 février 2017 afin d'en tirer les leçons et les conclusions pour l'action future du PNUD.

L'évaluation du projet a eu lieu par deux expertes indépendantes au mois de septembre / octobre 2017.

Impact

L'analyse des dépenses et l'élaboration du budget lié aux opérations électorales du nouveau calendrier électoral en temps opportun a facilité la mobilisation des ressources additionnelles nécessaires à la conduite des opérations électorales.

La préparation de l'audit, et la revue de toutes les transactions effectuées en 2015, a permis de constater nos forces et faiblesses dans la gestion globale du projet et spécifiquement la gestion financière, et d'apporter des améliorations sur les dossiers difficiles et sensibles tels que le suivi de la LOA signée avec le CEP.

**COPOSANTE 4 : ASSISTANCE TECHNIQUE CIBLÉE AUX AUTRES PARTIES PRENANTES
« ARCHIVES NATIONALES D'HAÏTI ET OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION »**

Cette composante n'a pu être financée car elle n'était pas considérée comme critique par les bailleurs de fond. Elle a été suspendu en 2016 avec l'élaboration du nouveau budget des opérations électorales publié en avril 2016.

Des activités ad hoc n'ont été cependant conduites grâce à la mise à disposition d'experts du projet. Cela concernait des :

- Rencontres hebdomadaires entre le PNUD et l'ANH dans le cadre de la composante 4 du document de projet (appui technique ciblé à cette institution clé responsable de l'émission des extraits d'actes de naissance).
- Formation du personnel technique en différentes technologies : programmation C# et gestion des bases de données MS SQL server.
- Installation de la base de données pour l'hébergement des scans des extraits d'actes de naissance de du local de l'ANH à Poste-Marchand.
- Cotations pour l'acquisition de nouveaux équipements technologiques au fin de l'amélioration des serveurs actuels.
- Formation d'un technicien des Archives Nationales d'Haïti à la technologie de base de données SQL Serveur et développement des applications avec Microsoft C#.
- Assistance dans l'exportation d'environ 9 millions d'images stockées dans la base de données du registre d'état civil, et ce, en vue de créer des fichiers physiques pour un traitement ultérieur.

Impact

Les infrastructures technologiques d'ANH ont été améliorées et les capacités du personnel technique renforcées dans le but de contribuer à une meilleure gestion de l'information nécessaire pour l'émission des extraits de naissance.

La capacité de réponse de ANH a été améliorée pour faire face aux diverses activités liées à la mise à jour du registre d'état civil en Haïti.

Les capacités du personnel technique des ANH ont été renforcées en termes d'utilisation des technologies pour les activités clés liées à la formation.

COMPOSANTE 5 : RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES

Cette composante n'a pas pu être financée faute de fonds suffisants, la priorité étant donnée aux opérations électorales (composante 3). A travers trois de ces experts (en genre et participation des jeunes), le projet a cependant mené des activités d'appui en vue du renforcement de la participation des femmes et des jeunes menées à travers des fonds alloués dans l'activité 6 de la composante 3 (voir la section citée plus haut).

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

On trouvera ci-après une série de recommandations pour le PNUD, le CEP, et aussi pour l'ONI car cette dernière institution produit une extraction du fichier électoral utilisé par le CEP pour générer les listes électorales.

Ces recommandations s'ajoutent ou complètent à celles des missions d'observation électorale et celles émises lors de la retraite du CEP sur les leçons apprises en mai 2017.

RECOMMANDATIONS POUR LE PNUD

- Il est essentiel de mettre en place une équipe élargie et permanente dès le début du projet, notamment avec des postes fixed-terms (FTA ou TA) dans le domaine des finances, achat, logistique, juridique et de la formation.
- Il est impératif de revoir la modalité de mobilisation des ressources par rapport à l'adoption du ProDoc afin d'éviter que certaines composantes importantes pour le processus électoral ne soient pas financées.
- Continuer l'assistance technique au CEP dans le prochain cycle électoral notamment dans la perspective de la mise en place d'un Conseil Electoral pérenne.

RECOMMANDATIONS POUR LE CEP

CEP

- Mise en place d'une structure pérenne, indépendante qui ne soit pas contingent aux débats et aux procédures actuelles liées à la mise en place d'un CEP permanent. Les débats actuels tournent autour de la nomination des membres du Conseil et de risque possible de politisation du CEP. Il importe cependant de pérenniser les acquis par un archivage systématique de qui a été réalisé durant les précédentes élections, de préserver les structures opérationnelles, telles que la direction exécutive, les ressources humaines, l'administration et les finances, la DRE et la division juridique.
- Importance de la mise en place d'une base de données du personnel vacataire pour avoir des données fiables lors de l'exécution du payroll. Cette base de données devrait contenir une liste noire du personnel vacataire ayant été sanctionné durant les élections précédentes pour fraude avérée.
- Une réforme du cadre juridique des élections en Haïti serait nécessaire pour des élections crédibles, inclusives et pacifiques ; cela suppose l'adoption d'une nouvelle législation électorale qui peut prendre la forme d'un code électoral qui met fin à l'instabilité nocive du cadre juridique des élections en Haïti.
- La mise en place d'un centre de formation permettrait d'introduire un système de formation continue pour les cadres du CEP et faciliterait les échanges bilatéraux avec d'autres institutions.

REGISTRE ELECTORAL

- Vérifier que les demandes de transferts, pour les personnes qui l'ont demandé, ont été traitées et que l'on retrouve l'impact des transferts en base de données.
- Lors des scrutins, vérifier que les demandes de transferts, pour les mandataires des partis politiques, ont été traitées et que l'on retrouve l'impact des transferts en base de données.
- Assurer la consistance et l'intégrité de la base de données électorales et régler les cas de doublons constatés.

DRE

- Le CEP devrait favoriser l'installation d'un Data Center au niveau de la Direction du Registre Électoral (DRE) ;
- Regrouper les activités d'informatique de gestion (Payroll, HR...) assumées par la DRE, dans un nouveau service du CEP, séparé de la DRE et mis sous la responsabilité directe du Directeur Exécutif.

TRANSMISSION DES PV PAR SMARTPHONES

- La collaboration pleine et efficace du CTV est indispensable dans la mise en œuvre de l'opération de distribution et de récupération des smartphones ;

- Étant un matériel utilisé au cours de la journée électorale, il devrait être remis avec le matériel sensible au moment de la fermeture des centres de vote.

CONTENTIEUX ELECTORAL

- La réforme du système actuel de contentieux électoral à travers la mise en place d'un contentieux électoral plus simplifié, indépendant, et séparé du CEP
- Le développement et la divulgation du droit électoral et du droit de contentieux électoral notamment à travers la publication d'un compendium des décisions des différentes instances du contentieux

EDUCATION CIVIQUE

- Il est nécessaire de mettre en place une cellule permanente d'éducation civique qui serait gérée par le Conseil Électoral et potentiellement le MJSAC.
- Cette cellule doit être présente dans toutes les régions (1 personne par BED, minimum) et composée de personnes qui ne font que de l'éducation civique et sont qualifiées pour ce travail.
- Créer un pool des éducateurs civiques de la société civile qui peuvent travailler en concert avec le CEP pour mener ce genre d'activités.

RECOMMANDATIONS POUR L'ONI

Le registre électoral est généré à partir des bases de données de l'ONI et des Archives nationales qui sont entachées d'incohérence et d'imprécision en raison d'un manque de mise à jour systématique. Cette lacune a affecté la capacité de la Direction du registre électoral du CEP à produire un registre électoral précis et inclusif.

L'un des principaux problèmes de la base de données ONI est que, comme l'ONI n'a aucun lien avec le registre civil, il n'y a pas de nettoyage des personnes décédées depuis la création de l'ONI.

Donc, cela signifie qu'il y a au moins potentiellement 1.000.000 de personnes décédées de mort naturelle, plus 200.000 personnes décédées du tremblement de terre de 2010, qui figureraient toujours dans le registre des électeurs. Cela tendrait à fausser les statistiques électorales, notamment le taux de participation.

Le projet a réalisé une étude de cohérence du fichier électoral, qui a démontré que le fichier électoral souffrait de lacunes.

Bien que la loi électorale stipule que le maintien du registre électoral doit être effectué en permanence par le CEP, il n'y a pas d'application de ces règles et les listes sont constamment incomplètes ou incorrectes. En outre, les rôles du CEP et de l'ONI en ce qui concerne le registre électoral, en particulier dans les années électorales, ne sont pas clairs et le protocole d'accord devrait par conséquent être revu.

De ces éléments, il apparaîtrait opportun de :

- Mettre en place un processus fiable de déclaration et d'enregistrement des décès, au niveau d'une Agence nationale de gestion de l'identité qui devrait répercuter ses mises à jour à l'ONI
- Faire un recensement national biométrique (basé sur dix doigts) total pour reconstruire la base de données de l'ONI, à partir de laquelle une nouvelle extraction pourra alimenter celle du CEP.
- Il devrait y avoir en 2018, un recensement général porte-à-porte de la population d'Haïti, financé par la Banque Inter-Américaine de Développement (IADB), la Banque Mondiale et le Canada, à hauteur de 31 millions USD, et organisé par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). Il peut être conseillé à l'ONI d'utiliser les données démographiques recueillies lors du recensement, pour faire un

nouvel enregistrement biométrique de toutes les personnes dont l'âge est supérieur à 12 ans (pré-chargement des kits d'enregistrement biométrique avec les données démographiques recueillies lors du recensement). Ainsi l'ONI pourrait fournir au CEP une extraction propre pour alimenter le registre électoral

ANNEXES:

REGLEMENTS ET PROCEDURES PREPARES POUR LE CEP PAR LE PROJET ELECTORAL DU PNUD: 2015-2017

Processus électoral de 2015			
	Texte	Date de validation	Publication
1	Règlements relatifs à l'accréditation des mandataires	9 octobre 2015	https://www.cephaiti.ht/files/Liens_utilises/CEP_Reglements_mandataires.pdf
2	Règlements du Conseil Electoral Provisoire relatifs aux observateurs nationaux datant du 11 janvier 2016	11 janvier 2016	Non publié
3	Règlement du Conseil Electoral Provisoire sur le calcul des votes pour les élections législatives, municipales et présidentielles datant du 22 octobre 2015	22 octobre 2015	Site du CEP: non disponible
4	Circulaire du Conseil Electoral Provisoire sur la présence du personnel électoral des centres et des bureaux de vote le 25 octobre 2015	22 octobre 2015	Non publié
5	Règles relatives à l'accès au Centre de tabulation de vote	21 octobre 2015	https://www.cephaiti.ht/files/Liens_utilises/Note_Acces_au_CTV.pdf
6	Circulaire de Ministre de la justice et de la sécurité publique sur la sécurité des candidates et des électrices dans le processus électoral datant du 1er décembre 2015	1er décembre 2015	Non publié
7	Manuel du contentieux électoral	Janvier 2016	Non publié
Processus électoral de 2016-2017			
8	Règlements définissant les conditions d'accréditation des mandataires, leurs droits et obligation et l'organisation de leur présence dans les bureaux de vote pendant les élections, datant du 14 juillet 2016	14-Jul-16	Le Moniteur: 26 juillet 2016
9	Règlements du CEP relatifs aux observateurs électoraux et observatrices électorales	27-Jul-16	https://drive.google.com/file/d/0B56RZ3-ItuHxWHUOMkU5STduOXc/view
10	Règlements du CEP sur le traitement des Procès-verbaux	20-Sep-16	Le Moniteur: 16 novembre 2016 & Site du CEP
11	Règlements du CEP sur le fonctionnement du Centre de tabulation de vote (CTV)	28-Sep-16	Le Moniteur: 16 novembre 2016 & Site du CEP
12	Règlements du CEP sur la méthode de calcul des votes	22-Oct-16	Le Moniteur: 16 novembre 2016 & Site du CEP
13	Règlements du Contentieux électoral amendés	22-Nov-16	Le Moniteur: 24 novembre 2016-Spécial No 18

14	Règles régissant le fonctionnement des Centres de réception du matériel électoral	27-Sep-16	Le Moniteur: 16 novembre 2016 & Site du CEP
15	Règlements sur les élections indirectes du 11 avril 2017	11 avril 2017	Non publié
16	Les nouvelles procédures adoptées par le Conseil pour les élections du 9 octobre 2016	Septembre 2016	Non publié
17	Résolution du CEP sur les responsabilités du personnel électoral et les sanctions en cas de négligence dans la récupération et la transmission des PV et autre matériel électoral sensible	20 janvier 2017	Non publié
18	Résolution du CEP concernant la tabulation des votes concernant les élections des ASEC et des CASEC du 29 janvier 2016	février 2017	https://drive.google.com/file/d/0B56RZ3-JtuHxYlBjekt4S2VSS28/view
19	Manuel du contentieux électoral mis à jour	Soumis au CEP en Octobre 2016	Non publié

CONSTATS DES OBSERVATEURS DE L'OCID AU DEBUT DE LA JOURNEE ELECTORALE

SCRUTINS DU 25 OCTOBRE 2015, 20 NOVEMBRE 2016, 29 JANVIER 2017

TABLEAU 2 : CONSTATS DES OBSERVATEURS DE L'OCID AU DÉBUT DE LA JOURNÉE ELECTORALE			
	25 octobre 2015	20 novembre 2016	29 janvier 2017
% de BV de vote installés	99.9%	99.8%	99.5%
% de BV où le matériel électoral est installé	96%	99.1 %	99.8 %
% de BV où les documents électoraux sont installés	88.2%	93.2%	95.3%
% de BV avec au moins trois mandataires	95%	62.3%	44.5%
% de BV avec un seul mandataire	1.1%	10.1%	18.2%
% de BV avec aucun mandataire	1.3%	4.1%	12.3%
% de BV où le vote a démarré entre 6 heures et 8 heures AM	93.5%	98.3%	98.3%
% de femmes parmi les membres des BV	34%	38.8%	39%

DEPUTES ELUS			
DEPARTEMENT	FEMMES	HOMMES	TOTAL
ARTIBONITE	0	11	11
CENTRE	0	10	10
GRAND ANSE	0	7	7
NIPPES	0	7	7
NORD	0	9	9
NORD EST	0	9	9
NORD OUEST	0	8	8
OUEST	0	14	14
SUD	0	11	11
SUD EST	0	8	8
TOTAL	0	94	94

NB: A la suite des scrutins du 9 août et 25 octobre.

SENATEURS			
DEPARTEMENT	FEMMES	HOMMES	TOTAL
ARTIBONITE	0	2	2
NIPPES	0	2	2
NORD EST	0	2	2
NORD OUEST	0	2	2
OUEST	0	2	2
SUD	0	2	2
SUD EST	0	2	2
TOTAL	0	14	14

NB: A la suite des scrutins du 9 août et 25 octobre²⁸

²⁸ L'élection de six (6) sièges restant à la suite des élections du 9 octobre 2016.

STATISTIQUES RELATIVES AUX MAIRES ET MAIRES ADJOINTS (JUILLET 2016)

DEPARTEMENT	FEMMES	%	HOMMES	%	TOTAL
ARTIBONITE	15	33%	30	67%	45
CENTRE	13	36%	23	64%	36
GRAND ANSE	12	33%	24	67%	36
NIPPES	11	33%	22	67%	33
NORD	19	33%	38	67%	57
NORD EST	15	38%	24	62%	39
NORD OUEST	10	33%	20	67%	30
OUEST	20	33%	40	67%	60
SUD	18	33%	36	67%	54
SUD EST	9	33%	18	67%	27
TOTAL	142	34%	275	66%	417

NB: Statistiques relatives aux résultats obtenus de 139 communes²⁹

²⁹ L'élection à Côte-de-Fer se tiendra lors du scrutin le 9 octobre.

CONTESTATIONS TRAITÉES PAR LES DIFFÉRENTS ORGANES CONTENTIEUX : 2015-2017

NOMBRE DES CONTESTATIONS TRAITÉES EN 2015-2017

Elections	BCEC	BCED	BCEN
Elections législatives 9 août 2015	x	x	79
Elections législatives 25 octobre 2015	x	x	110
Elections présidentielles du 25 octobre 2015	x	3	3
Elections présidentielles du 20 novembre 2016	0	3	3
Elections de 1/3 Sénat : 20 novembre 2016	0	7	7
Elections municipales du 25 octobre 2015 (traités en mai 2016)	120	0	99
Sénatoriales complémentaires du 20 novembre 2016	0	4	4
Députation complémentaire du 20 novembre 2016	0	18	18
1/3 Sénat du 29 janvier 2017	0	3	4
Députation complémentaire du 29 janvier 2017	0	1	1
Elections locales du 29 janvier 2017	223	0	181
Total	343	36	509

AMELIORATIONS DU MATERIEL ELECTORAL

SCRUTIN DE 2010/2011

Urnes non scellées – bulletins non sécurisés et non sous forme de carnet – isolements sur chaises



SCRUTINS DU 20 NOVEMBRE 2016 ET 29 JANVIER 2017

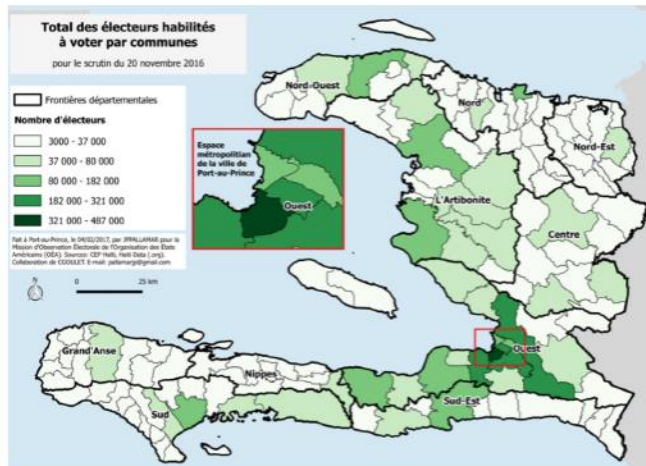
Urnes scellées – bulletins sécurisés en carnet – isolements debout



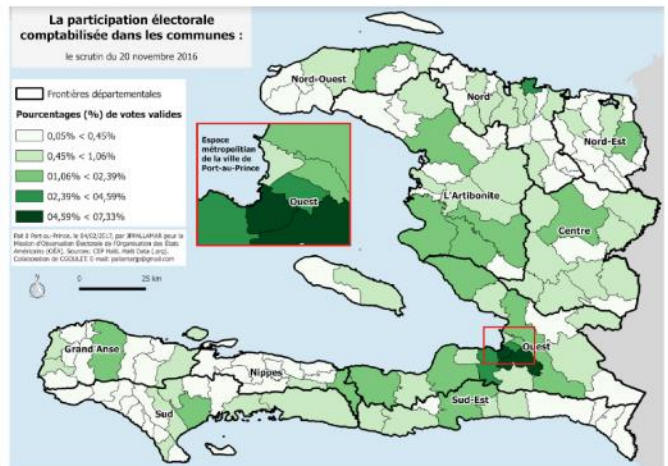
LE CYCLE ELECTORAL HAÏTIEN - 2015-2017

Documents réalisés par la MOE OEA

Répartition des électeurs dans les communes



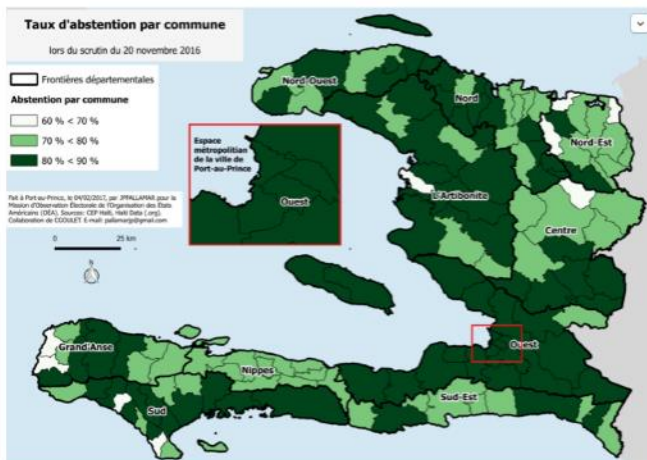
Poids des communes dans le vote présidentiel



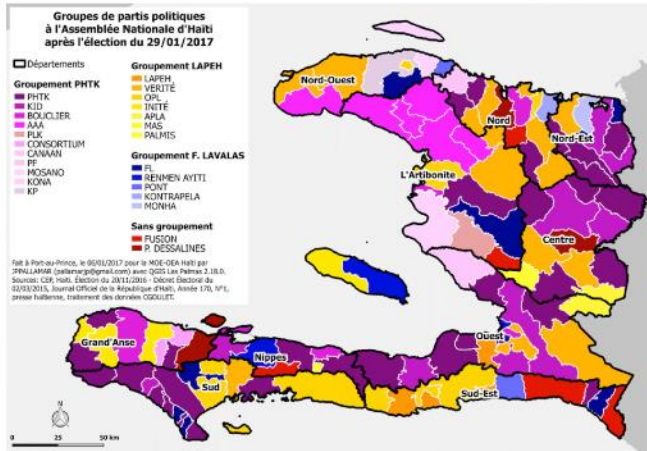
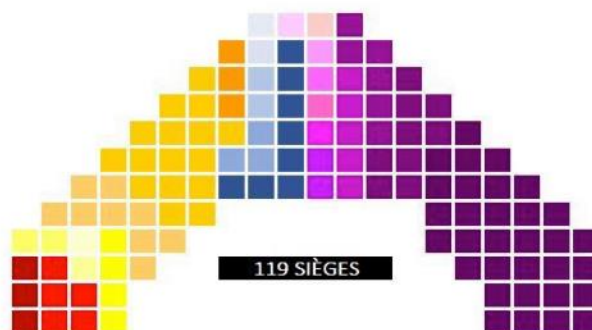
Électeurs inscrits dans les départements et variation 2015-2017

Département	Nombre d'électeurs (2016-2017)	% national	Variation (2015-16/7)	Département	Nombre d'électeurs (2016-2017)	% national	Variation (2015-16/7)
Artibonite	809 124	13,1 %	+ 6 %	Nord-Ouest	322 183	5,2 %	+ 4,2%
Centre	418 434	6,8 %	+ 6,5%	Ouest	2 532 344	3 %	+ 5,2%
Grande Anse	254 087	4,1 %	+ 5%	Sud	464 120	7,5 %	+ 4,3%
Nippes	199 900	3,2 %	+ 3,2%	Sud-Est	334 331	5,4 %	+ 5,2%
Nord	611 634	9,9 %	+ 6,7%	Total	6 189,253 (3,112,335 femmes et 3,076,918 hommes)		+ 6%
Nord-Est	243 096	3,9 %	+ 5,3%				

Abstention en 2016



Élections des députés à chambre basse de l'Assemblée nationale* : 2015-2017



	TOTAL
PHTK	32
KID	9
AAA	6
BOUCLIER	5
MOSANO	2
CONSORTIUM	1
KONA	1
CANAAN	1
KP	1
PF	1
PLK	1
TOTAL	60

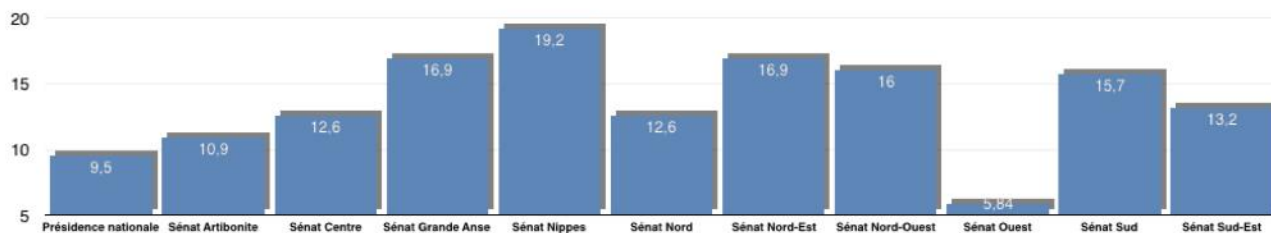
	TOTAL
LAPEH	3
VERITÉ	16
OPL	9
INITÉ	4
APLA	2
MAS	1
PALMIS	1
TOTAL	36
FUSION	5
P. DESSALINES	3
TOTAL	5

FLAVALAS	8
RENMEN AYITI	3
PONT	2
KONTRAPELA	1
MONHA	1
TOTAL	15

TOTAL	119
--------------	------------

Parti Haïtien Tèt Kale	PHTK	Parti Tet Kole sous Chimen Devlopman pou un Nord'Ouest Uni et Renove	MOSANO
Parti Vérité	VERITÉ	Parti Pou Nou Tout	PONT
Parti Kovansyon Inite Demokratik	KID	Parti Pour la Libération des Masses et d'Intégration Sociale	PALMIS
Parti Organisation politique Lavalas	OPL	Parti Consortium National des Partis Politiques Haïtiens	CONSORTIUM
Parti Fanmi Lavalas	FLAVALAS	Parti Konbit Nasyonal	KONA
Parti Ayisyen pou Ayiti	AAA	Parti Platfòm Leve Kanpe	PLK
Parti Bouclier	BOUCLIER	Parti Mouvement National Haïtien	MONHA
Parti fusion des sociaux-démocrates haïtiens	FUSION	Parti Kontrapepla	KONTRAPELA
Parti Inité Patriotik	INITÉ	Parti Plateforme politique Canaan	CANAAN
Ligue alternative pour le progrès et l'émancipation haïtienne	LAPEH	Parti Kontra pèp la	KP
Parti Platfòm Pitit Desalin	P. DESSALINES	Parti Mouvement Action Socialiste	MAS
Parti Renmen Ayiti	RENMEN AYITI	Parti Fédéraliste	PF
Parti Ansanm patriyòt pou lavni Ayiti	APLA		
Parti Tet Kole sous Chimen Devlopman pou un Nord'Ouest Uni et Renove	MOSANO		

% des électeurs ayant voté pour les vainqueurs des élections présidentielle et du tiers sénat*



Affiliation politique des sénateurs élus dans les départements* :

	Artibonite	Centre	Grande Anse	Nippes	Nord	Nord-Est	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Est				
Août 2015 (2/3)	AAA							LIDE						
Octobre 2015 (2/3)	KID			FL	Verte	Verte	PHTK	KID	PONT	Verte	OPL	PHTK	KID	P. Des.
Novembre 2016 (2/3)		PHTK	PHTK	INITE		PHTK	BOUC.							
Novembre 2016 (1/3)							PHTK						KONA	
Janvier 2017 (1/3)*	AAA	PHTK		CONSO.	BOUC.	PHTK			PHTK	RPH	PHTK			

VISIBILITE DU PROJET

Articles publiés sur les activités du projet et évènements qui ont assuré la visibilité du projet et des bailleurs³⁰.

« Un bureau pour l'égalité des genres au Parlement ! », 3 décembre 2013:
<http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/presscenter/articles/2013/12/03/un-bureau-pour-l-egalite-des-genres-au-parlement.html>

« Stratégies pour gagner : forum pour augmenter la participation des femmes en Haïti », 4 juin 2014 :
<http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/presscenter/pressreleases/2014/06/04/strategies-pour-gagner-forum-pour-augmenter-la-participation-politique-des-femmes-en-haiti.html>

« Une administration électorale mieux préparée pour une démocratie plus forte », 30 juin 2014:
<http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/presscenter/pressreleases/2014/06/30/une-administration-ectorale-mieux-preparee-pour-une-democratie-plus-forte.html>

« Elections : aussi pour les personnes handicapées ! », (2014):
<http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/ourwork/democraticgovernance/successstories/elections-aussi-pour-les-personnes-handicapees.html>

« Accessibilité et participation des femmes aux élections en Haïti » (2014):
<http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/ourwork/democraticgovernance/successstories/accessibilite-et-participation-des-femmes-aux-elections-en-haiti.html>

« Première journée de réflexion sur les technologies électorales et le cycle électoral en Haïti » 2 avril 2015 à Port-au-Prince, avec plus over 250 représentants de partis politiques.

Formation « Jeunes et Elections » et « Femmes et Elections » dans chacun des dix départements entre juillet et octobre 2015, durant laquelle 1.076 éducateurs civiques ont été formés. « Haïti Elections 2015 : Pour une plus grande participation des jeunes », 31 juillet 2015 :
<http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/presscenter/articles/2015/07/31/ha-ti-elections-2015-pour-une-plus-grande-participation-des-jeunes.html>

« Non à la violence faite aux femmes en période électorale », 15 décembre 2015:
<http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/presscenter/articles/2015/12/15/non-la-violence-faite-aux-femmes-en-periode-electorale.html>

« Forum sur leadership au féminin » organisé en novembre et décembre 2015 pour 130 femmes candidates de Cité Soleil et de Marigot.

Un manuel d'éducation civique et électoral en français et créole à l'attention des éducateurs civiques formés par le CEP et le PNUD.

Une brochure d'information à l'attention des femmes candidates pour les élections des ASEC, CASEC et les délégués de ville en Créole.

³⁰ https://www.dropbox.com/sh/7zgzn5pj32bgbym/AABL82g5U8z3FclabQ_rwlRra?dl=0

Feuillets sur les activités et résultats du projet: 1) Résultats en chiffre, 2) Formation, 3) Communication, 4) Education Civique, and 5) leadership au féminin.

« Le PNUD continue d'appuyer le processus électoral haïtien conformément à son mandat », 30 juin 2015:
<http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/presscenter/pressreleases/2015/06/30/le-pnud-continue-d-appuyer-le-processus-lectoral-haitien-conformement-son-mandat.html>

« Avancement des élections historiques en Haïti : Les partenaires internationaux réaffirment leur soutien », 16 juillet 2015:

<http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/presscenter/pressreleases/2015/07/16/avancement-des-lelections-historiques-en-haiti-les-partenaires-internationaux-r-affirment-leur-soutien.html>

« Pour une plus grande participation des femmes aux prochaines élections en Haïti », 21 juillet 2015 :
<http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/presscenter/articles/2015/07/21/pour-une-plus-grande-participation-des-femmes-aux-prochaines-elections-en-haiti.html>

« C'est en retournant dans les racines de notre Justice que nous ferons fleurir à nouveau », 9 mai 2016:
<http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/presscenter/articles/2016/05/09/c-est-en-retournant-dans-les-racines-de-notre-justice-que-nous-la-ferons-fleurir-nouveau.html>

« Rodney Alcindor: un volontaire dynamique et passionné », 9 mai 2016 :

<http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/presscenter/articles/2016/05/09/rodney-alcindor-un-volontaire-dynamique-et-passionn-/>

En partenariat avec ONU Femmes ateliers « Genre et Elections » du 6 au 8 juillet 2015 à Port-au-Prince et Cap Haïtien avec 74 journalistes.

Les annexes du Rapport Final sont disponibles sur:
https://www.dropbox.com/sh/6mymekmk7469lsu/AAA_lycLnuZIO4SfKKF0mnULa?dl=0